Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne

CARCASSONNE - OPÉRATION GRAND SITE

Phase 2- Plan de Fonctionnement général

05 Février 2015

Agence Folléa-Gautier, paysagistes-urbanistes / Maîtres du Rêve / Giulio Balduini architecte / Infraservices

agence@follea-gautier.com

Maîtrise d'Ouvrage :

Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne

Hôtel de Ville

32, rue Aimé Ramond - 11835 Carcassonne Cedex 9

Tel : 04.68.77.71.72 / contact@grandsite-carcassonne.fr

Maîtrise d'oeuvre

Agence Folléa-Gautier, Paysagistes DPLG-Urbanistes

100 avenue Ginoux, 92120 Montrouge

Tel : 01.47.35.71.33 / agence@follea-gautier.com

Maîtres du Rêve, Ingénieurie touristique et culturelle

1 rue Paul Bert, 13100 Aix en Provence

Tel : 04.42.91.29.09 / mdraix@maitresdureve.com

Giulio Balduini Architecte

190 Avenue de la Marseillaise, 39000 Lons-le-Saunier

Tel : 09.60.43.45.69 / balduini@wanadoo.fr

Infraservices, Bet VRD

10, Place Charles Béraudier, 69428 Lyon Cedex 3

Tel : 02.32.82.36.81 / contact@infraservices.fr

Sommaire

Préambule p.04

1. L'OPÉRATION GRAND SITE p.05

1.1. Historique p.06
1.2. Périmètre p.07
1.3. Gouvernance p.08
1.4. Le diagnostic et les grands enjeux de l'OGS de Carcassonne votés en comité de pilotage p.09

2. LES ORIENTATIONS p.11

2.1. Améliorer les conditions d'accueil et de visite en coeur de projet p.13
2.2. Élargir la découverte patrimoniale et paysagère du Grand Site de Carcassonne p.14
2.3. Optimiser l'organisation des retombées économiques dont le territoire ne peut se passer p.16

3. LA STRATÉGIE D'INTERVENTION p.17

3.1. Pour améliorer les conditions d'accueil et de visite existants en coeur de projet p.19
3.2. Pour élargir la découverte p.31
3.3. Pour optimiser les retombées économiques et commerciales p.44

Préambule

La démarche

• Une Opération Grand Site est un outil opérationnel de la politique des Grands Sites dont l'autorisation d'engagement est donnée par le Ministère de l'Environnement en collaboration avec le réseau des Grands Sites de France.

• Cette démarche implique le respect d'une méthode de travail :
- Une concertation
- Des études paysagères et des études programme
- Des orientations stratégiques
- Un plan d'actions détaillé, chiffré et phasé qui intègre les éléments de gouvernance du projet
- Le projet global ou document de référence du Grand Site doit avoir l'aval des parties – collectivités territoriales et Etat. Il doit être voté par le Syndicat Mixte.
- Ce plan doit être approuvé par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) et par la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP).
- La validation du projet global par ces commissions permet de mettre en place les engagements multilatéraux pour réaliser le projet. L'Opération Grand Site est officielle et s'appuie sur le document de référence et la convention de réalisation. Certaines actions pourront être mises en oeuvre dans le cadre d'autres programmes ou politiques.

Nous sommes dits alors « en opération Grand Site » sur la base du document de référence de l'Opération Grand Site et d'une convention de réalisation. Certains volets du programme pourront être mis en œuvre dans le cadre d'autres programmes ou politiques.

Les objectifs poursuivis

• **Les OGS ont un double but :**
- Le premier est de réhabiliter des espaces remarquables, dans le respect de la qualité des lieux et en concertation avec l'ensemble des partenaires.
- Le second est de les doter d'un projet de gestion pérenne, qui doit permettre un accueil satisfaisant des visiteurs, une protection durable du paysage , des sites et des milieux naturels du site, et la génération de retombées économiques dans le respect des habitants et de la société locale. Il s'agit d'un projet de développement durable pour le Grand Site.

• **Une structure de gestion** – souvent un syndicat mixte – associant les collectivités concernées, porte le projet, et un comité de pilotage réunit les différents partenaires impliqués à l'initiative du préfet. Cet organisme de gestion partenariale est attributaire du label, et le fonctionnement est assuré de manière pérenne au moyen d'un budget identifié et adapté aux enjeux, qui coordonne la mise en oeuvre du projet du Grand Site en associant les diverses parties prenantes. Il est le garant de l'éligibilité des projets.

Ce sont les **modalités de la gestion et les résultats obtenus qui conditionnent l'obtention du label.** Aussi un site qui répond aux conditions de bonne gestion et aux critères de développement durable peut postuler pour l'obtention du label. Les grandes ambitions du label se résument aux critères suivants :

- préserve les caractéristiques paysagères, naturelles et culturelles du site,
- assure son entretien et sa gestion au quotidien,
- permet un accueil du public dans le respect des qualités patrimoniales du site,
- intègre le développement économique local dans le projet du site,
- veille à ce que la fréquentation touristique reste compatible avec le caractère patrimonial du site et les conditions de vie des habitants,
- travaille de façon concertée avec les partenaires du site et de son projet.

1. L'Opération Grand Site

I.1. Historique

Carcassonne fait partie des sites majeurs du patrimoine de France ; sa fréquentation de près de 2,3 millions de visiteurs atteste de sa renommée ainsi que la part des étrangers (plus de 40%) et le taux de séjournants (2,3j par visiteur) au-delà des excursionnistes.

Pour autant ce grand site national connaît une usure de sa fréquentation liée notamment à l'accroissement du contexte concurrentiel international.

Tout grand site national porte la double ambition de se donner les moyens d'une préservation de son patrimoine contre les outrages du temps et des visiteurs, et de qualifier son offre de découverte, de façon :

- à mieux satisfaire les visiteurs dans le respect de l'attention due aux résidents ;
- et à organiser le supplément de retombées économiques et sociales du tourisme dont le territoire a besoin.

Depuis 2002, le site classé de Carcassonne est répertorié parmi les grands sites français susceptibles de bénéficier d'une opération de maîtrise des flux touristiques et de restauration de sites dite Opération Grand Site (étude préalable à l'élaboration d'un programme général d'aménagement menée en 2002).

En 2005, une étude de fonctionnement général de Grand site de la Cité de Carcassonne dite « étude INCA » est présentée en CDNPS.

En 2013, une nouvelle étude est lancée : l'étude d'actualisation du schéma directeur du Grand Site (étude Folléa-Gautier) s'appuie sur les études de 2002 et 2005 complétées des études menées par les différents partenaires du Syndicat Mixte dont la ville. Cette actualisation considère notamment :

- des données touristiques nouvelles : étude qualitative et quantitative CDT et CCI
- des besoins nouveaux
- des objectifs des Grands sites de France dont les finalités sont :
    - Préserver la valeur exceptionnelle du site
    - Améliorer la qualité de visite dans le respect du site
    - Favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Elle doit établir le document de référence définissant un projet partagé de gestion et valorisation du Grand Site localement mais aussi rayonnant aux échelles départementales et inter-régionales.

L'actualisation est présentée en 3 phases :

- un Diagnostic actualisé (validé par le syndicat mixte et ses partenaires en mai 2013)
- un Plan de fonctionnement général objet du présent document,
- un Programme d'actions.

I.2. Le périmètre

La protection et la gestion des sites sont des enjeux majeurs d'une Opération Grand Site sur ces hauts lieux de patrimoine. L'esprit des lieux qui vit ici depuis l'antiquité est bercé par des siècles d'histoire qui a produit ce que l'homme peut engendrer de meilleur : une architecture remarquable dans un site unique.

Le périmètre OGS Cité de Carcassonne se justifie par le lien géographique, historique, économique et culturel de différentes entités qui sont toutes à des degrés différents classées ou inscrites au titre des biens patrimoniaux nationaux :

- La Cité classée au patrimoine mondial de l'Unesco et ses abords immédiats
- La traversée par le Pont Vieux qui traverse l'Aude
- L'île et les rives d'Aude : espace de transition naturel à la fois agreste et bucolique offrant avec l'Aude une pause verte et naturelle en cœur urbain.
- Le Grand paysage viticole écrin de la Cité sur les flancs Sud et Sud est, 608 hectares classé au titre des sites naturels
- La Bastide ou Ville Basse fortifiée avec ses bastions
- Le Canal du Midi classé également Unesco

Le périmètre OGS a été élargi par rapport à la proposition initiale, afin d'inclure la Bastide à la réflexion et aux actions à mener dans le cadre de l'Opération Grand Site de Carcassonne.

Le projet Opération Grand Site est défini sur l'ensemble du périmètre, de façon à garantir sa cohérence.

Néanmoins un Coeur d'opération est proposé, dans lequel se focalisent les actions OGS à court et moyen terme. Le programme d'actions en phase 3 précisera ce distinguo.

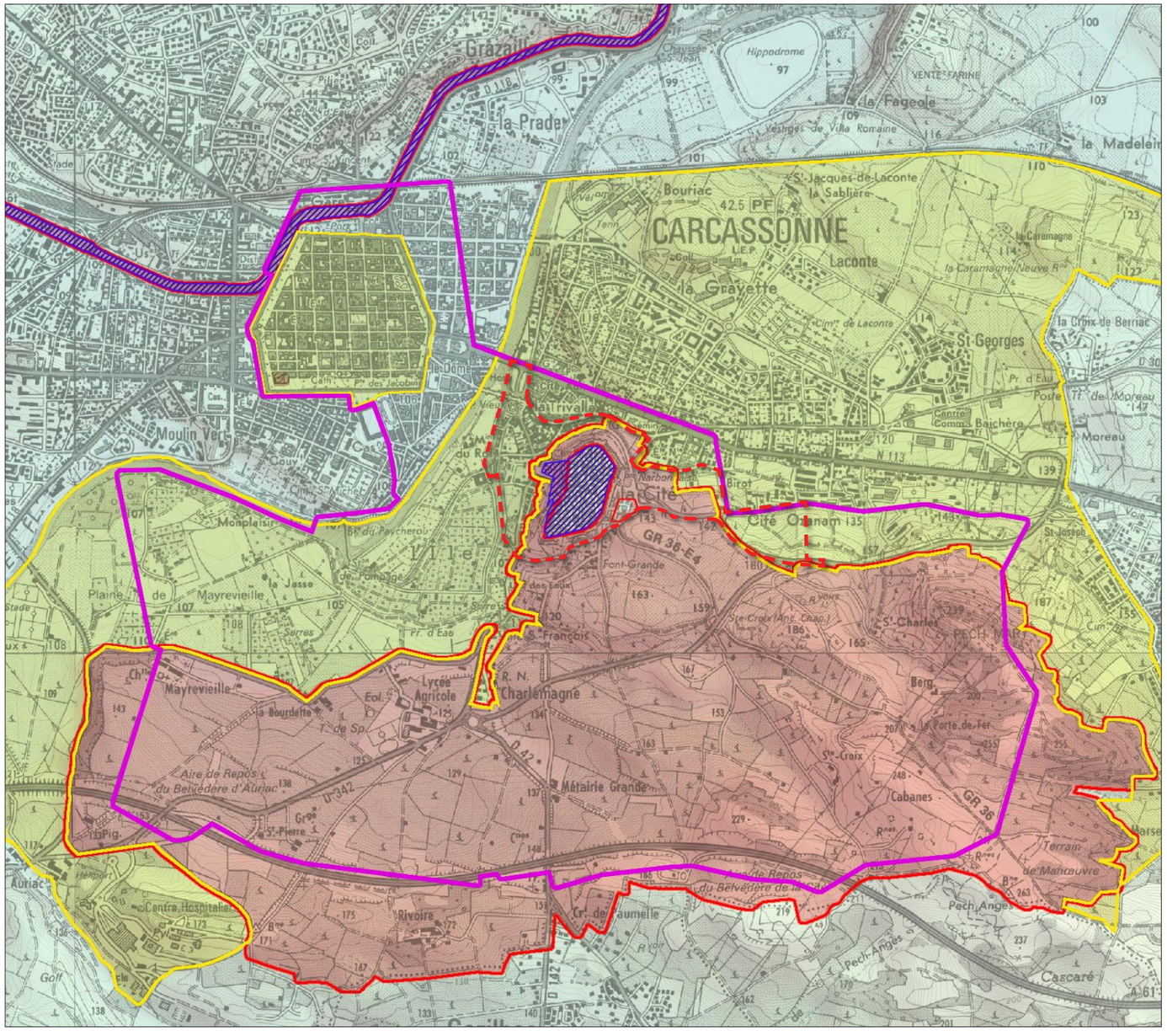

I.3. La gouvernance

A Carcassonne, la concertation s'est traduite par la mise en place d'instances, comités, ateliers

Le syndicat mixte, la structure de gestion

structure de coordination et de gestion du Grand Site, il est composé des communautés de communes.. du conseil Général, …

Il valide en comité syndical les décisions sur les opérations et actions à entreprendre, les moyens humains et financiers. Il s'appuie sur le comité de pilotage du Grand Site.

Le Comité de pilotage

Il accompagne le projet global pour le Grand Site et pré-valide les orientations stratégiques et actions à mettre en œuvre. C'est le lieu d'information et d'échanges avec les divers maîtres d'ouvrage qui permet de rendre compte collectivement des avancées de chacun. Il se compose des membres du Syndicat mixte, du comité technique, des services de l'Etat, des collectivités, partenaires et associations représentatives concernés.

Le Comité technique

C'est l'instance de travail pour le suivi et la concertation des ateliers thématiques. Il permet la préparation des comités de pilotage et comités syndicaux. Il est composé de structures membres du syndicat, de la DREAL, du STAP. C'est un lieu de débat technique et d'échanges avec les services de l'Etat. Le programme de l'Opération Grand Site est mis en œuvre sur le territoire par ses membres en tant que maîtres d'ouvrage.

Des ateliers thématiques de suivi et de concertation sont élargis aux partenaires locaux (acteurs concernés par la thématique et personnes ressources) : 1 cité-tourisme, 2 bords d'Aude et grands paysage, 3 pôle gare canal et aménagements urbains, 4 patrimoine. Ils travaillent sur les avancées du projet thématique en lien avec le comité technique et le comité syndical.

Les actions en maîtrise d'ouvrage des collectivités (agglomération, ville) font partie de programmes pluri-annuels. Des groupes de travail peuvent également être mis en place à cette occasion.

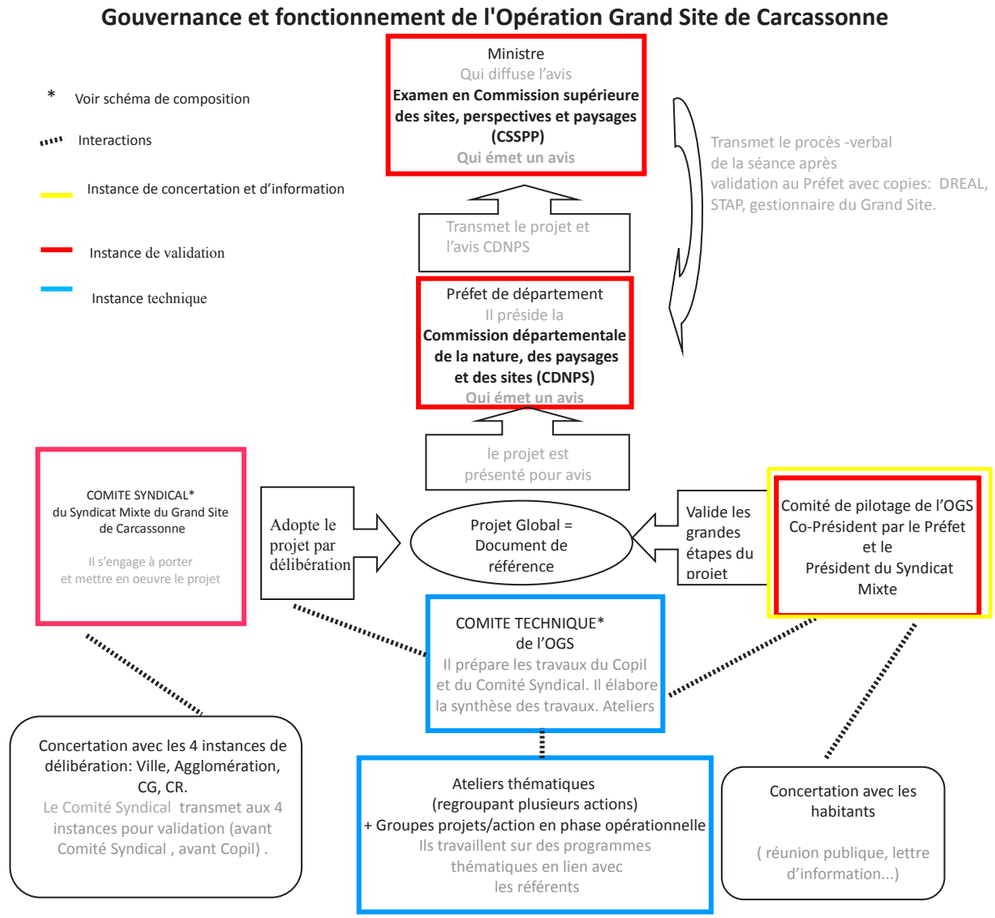

Organigramme de la gouvernance de Opération Grand Site Cité de Carcassonne

I.4. Le diagnostic et les grands enjeux de l'OGS de Carcassonne votés en Comité de Pilotage

Le diagnostic approfondi de la situation a donné des clés de lecture et de compréhension du Grand Site de Carcassonne : valeurs paysagères, atouts et opportunités, mais aussi contraintes et dysfonctionnements actuels du site. Ce diagnostic cerne au bout du compte les marges de manœuvre d'une amélioration de la prise en compte du patrimoine comme des attentes des visiteurs et des retombées potentielles auxquelles ce territoire peut prétendre. Cinq points émergent :

Le parking de délestage, offre une image peu qualitative

Cheminements piétons inconfortables depuis les parkings principaux. Ici la liaison piétonne parking Delteil / Porte Narbonnaise

→ Des aménagements peu qualitatifs dévalorisant l'image générale du site

- La concentration des visiteurs sur le secteur Narbonnaise en été nuit aux conditions d'arrivée et de visite sur le site.
- La vétusté et le caractère routier des aménagements existants pour l'accueil des visiteurs aux abords de la Cité contribuent à dévaloriser la séquence d'approche de la Cité.
- Les parkings, premiers lieux d'accueil des visiteurs, se présentent comme de vastes espaces minéralisés peu ombragés.
- Le parcours piéton jusqu'à la Porte Narbonnaise reste très étroit et inconfortable, et les points de vue sur la Cité et le paysage environnant peu valorisés.
- Les lieux d'informations ne sont pas adaptés et manquent de visibilité. La déambulation dans les rues, les lices, les douves révèle un entretien problématique du patrimoine.

Le parking des Douves (Fossés) fragilise l'écrin précieux de la Cité, avec ses véhicules garés tout contre les remparts.

→ Une inadaptation de l'offre touristique

- La promesse formidable de la perspective initiale, une promesse de plonger dans l'histoire, bien au-delà d'une découverte d'architectures, est loin d'être tenue – et cela même si la satisfaction prédomine dans le ressenti.
- L'expérience de la visite reste « standardisée », quel que soit le public, et se limite souvent à une déambulation passive intra-muros dans un site qui reste « muet » pour le non initié.
- La surconsommation touristique sur l'espace restreint des rues marchandes met en péril non seulement l'image, mais même l'intégrité physique du patrimoine urbain de la Cité.

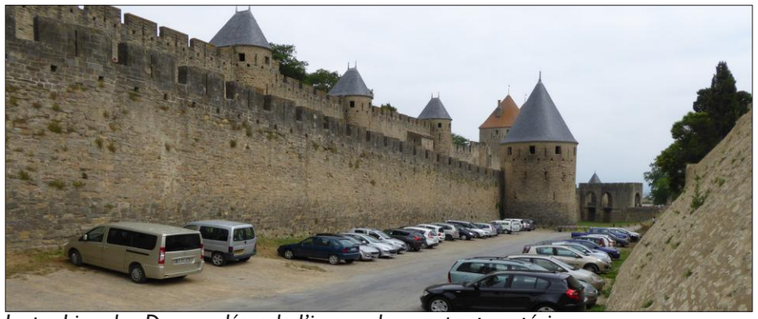

Le parking des Douves dégrade l'image des remparts extérieurs

Chemin d'accès peu confortable entre le parking de délestage et la Cité

→ Une découverte limitée du patrimoine du Grand Site dans son ensemble

Carcassonne est synonyme de fleuron médiéval du patrimoine de France. Pour autant, la découverte même de la Cité, qui polarise à ce jour toute l'attention des visiteurs, ne tire pas tout le parti possible du patrimoine existant. Les flux de visiteurs aux abords de la Cité se distribuent de façon très dissymétrique : la signalétique en place conduit la très grande majorité des visiteurs à une arrivée par l'Est et la Porte Narbonnaise (accès en car ou en voiture), et ne profite pas des très riches perspectives de la face ouest. Le riche patrimoine architectural et paysager qui constitue le Grand Site de Carcassonne n'est que peu abordé : si environ 30% de visiteurs descendent jusqu'à la Bastide, le Canal du Midi, la vallée de l'Aude, les collines Viticoles... restent des destinations peu fréquentées

→ Un inconfort pour les résidents et les professionnels de la Cité

La Cité reste un lieu de vie, contrairement à d'autres grands sites nationaux ; mais la saturation touristique en pic de saison conduit à des règles du jeu qui contraignent les résidents et professionnels (stationnement, approvisionnement des commerces,…) sans toujours qu'ils se sentent pris en compte. Les usagers locaux se sentent pénalisés tant par la concurrence des visiteurs sur les stationnements, que par les règles du jeu instituées au nom de l'intérêt général, limitant les places qui leur sont destinées.

→ Un ratio de dépense faible par visiteur

La prédisposition actuelle à la visite conduit le visiteur à s'engouffrer par la Porte Narbonnaise dans les ruelles essentiellement marchandes de la Cité, au prix d'une découverte appauvrie et d'une insatisfaction manifeste de publics étrangers en attente d'autre chalandise dans un tel site d'exception : cela rend peut-être compte du faible ratio de dépense moyenne par visiteur alors que le taux des étrangers est singulièrement important (par rapport au Mont St Michel ou au Pont du Gard par exemple). La visite, réduite à la Cité, joue bien mal son rôle de faire valoir d'une destination aux multiples atouts susceptibles de démultiplier l'impact économique sur le territoire. L'inconfort de la visite aux jours de pointe qui porte atteinte à la pérennité du site, est donc aussi synonyme de moindre capacité de la destination à générer des retombées économiques dont le territoire, dans son ensemble, a terriblement besoin.

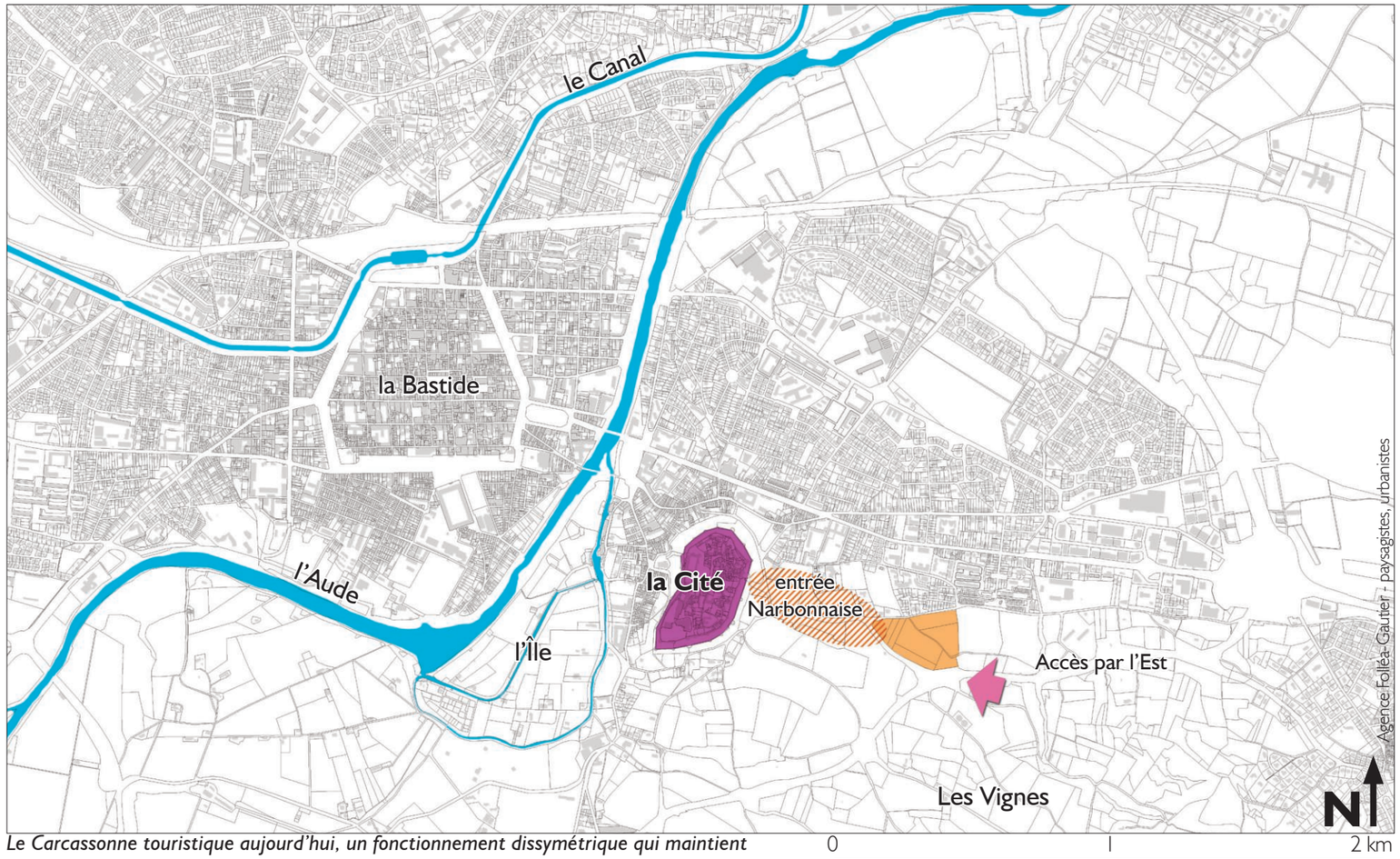

Le Carcassonne touristique aujourd'hui, un fonctionnement dissymétrique qui maintient la Bastide et les grands paysages dans l'ombre de la Cité

→ Les conclusions du diagnostic

Au final, les visiteurs n'ont qu'une vision partielle du patrimoine Carcassonnais. La découverte de Carcassonne se restreint au site de la Cité et de son château : la diversité patrimoniale et paysagère du grand territoire reste dans son ombre.

Les conclusions du diagnostic mettent en évidence la nécessité de :

- Réorganiser et requalifier l'accueil touristique
- Elargir la découverte au territoire du Grand Site
- Repenser l'offre touristique à l'échelle du Grand Site

→ Les grands enjeux de l'OGS de Carcassonne

- Offrir aux visiteurs une appréhension d'ensemble de la Cité
- Finaliser un projet cohérent d'amélioration de la fréquentation et du paysage
- Renforcer les relations entre sites patrimoniaux : la Cité et ses abords, la Bastide et le Canal
- Réguler les flux de visiteurs et améliorer la qualité de l'accueil
- Assurer le développement économique du territoire

II. Les Orientations

Les trois orientations de l'OGS de Carcassonne

Les résultats du diagnostic et de la concertation engagée ont mis en lumière trois orientations pour finaliser un projet cohérent de valorisation du paysage et d'amélioration de la fréquentation du Grand Site de Carcassonne.

Orientation 1

Améliorer les conditions d'accueil et de visite en coeur de projet (Cité, Porte Narbonnaise, Porte d'Aude, Liaison Cité-Bastide)

Orientation 2

Élargir la découverte patrimoniale et paysagère du Grand Site de Carcassonne

Orientation 3

Optimiser l'organisation des retombées économiques dont le territoire ne peut se passer

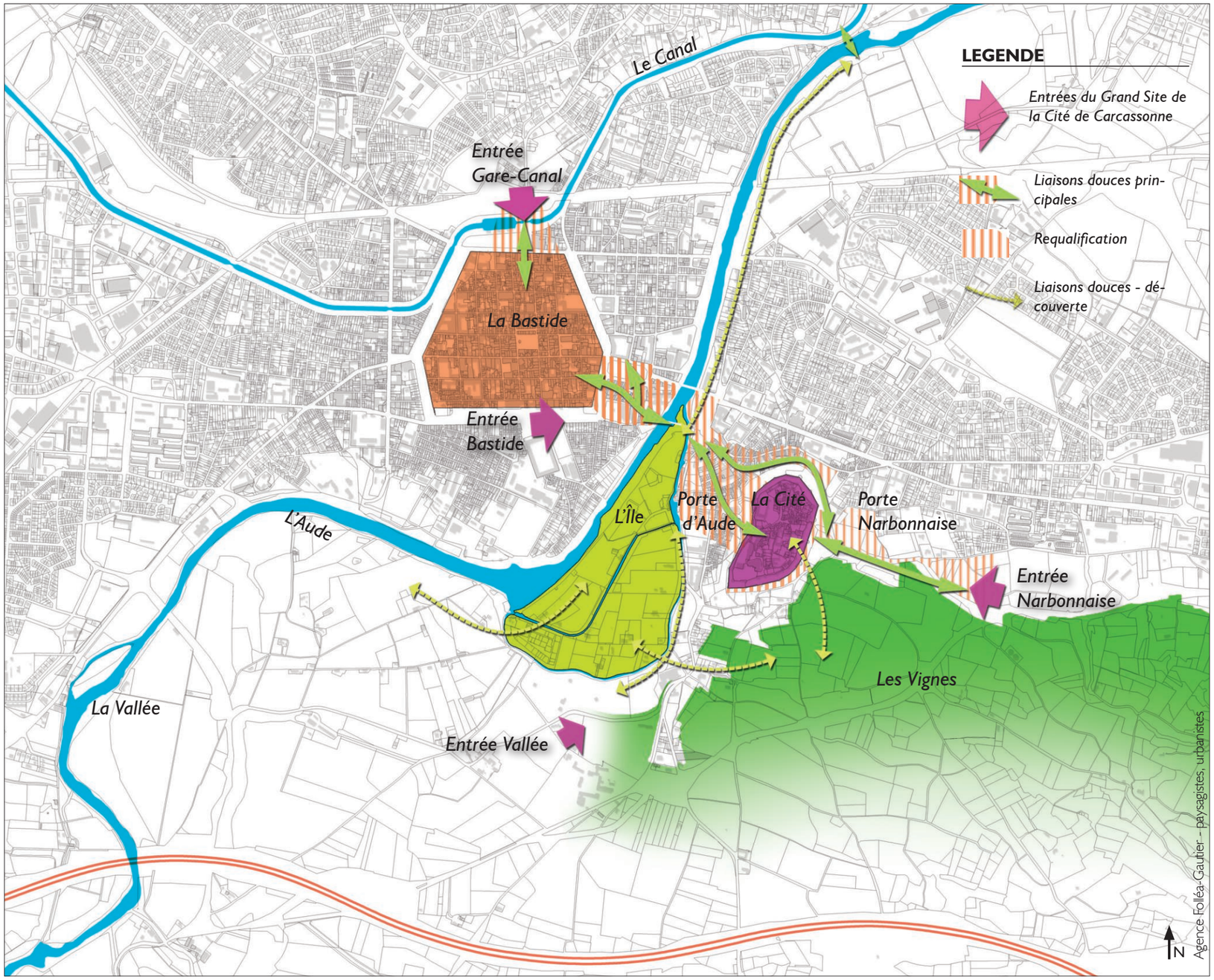

Le Grand Site de Carcassonne demain, une répartition plus équilibrée valorisant le Grand Site

Orientation 1 :
Améliorer les conditions d'accueil et de visite en coeur de projet (Cité, Porte Narbonnaise, Porte d'Aude, liaison Cité-Bastide)

Cité et Porte Narbonnaise

La poursuite de l'amélioration qualitative des aménagements et équipements existants en Cité et Porte Narbonnaise, adaptée aux différents publics et usagers (visiteurs, résidents, commerçants...) représente un des objectifs prioritaires du plan de fonctionnement.

Pour être en capacité de gérer la fréquentation actuelle et future, le Grand Site doit se donner les moyens de la diffuser sur l'ensemble des patrimoines présents à Carcassonne, au moyen de la mise en valeur de l'écrin du monument historique, de l'attractivité d'offres culturelle et touristique et de la gestion des sites de stationnements. Cette réorganisation passe par la qualité des cheminements piétons pour inviter à la découverte, l'accessibilité des groupes et publics spécifiques, l'accès des résidents, et professionnels.

Porte d'Aude

L'accès par la Porte d'Aude reste aujourd'hui assez confidentiel malgré les vues saisissantes sur la Cité qu'il offre et l'accès historique qu'il permet par la Barbacane. Il dévoile également le paysage urbain souvent pittoresque des faubourgs des rues Barbacane et Trivalle, en contrebas des remparts. Ce secteur n'a pas pour vocation de concurrencer la porte d'entrée principale Narbonnaise, mais il enrichit la perception de l'aventure médiévale et la compréhension des enjeux défensifs, tout en invitant naturellement à s'intéresser à l'au-delà de la Cité. Enfin la promotion de cette entrée est l'occasion de faire circuler davantage par des cheminements dans et autour de la Cité en requalifiant Lices et Fossés et en y offrant des découvertes initiatiques, ludiques, artistiques ou de lecture du paysage.

L'accès par la porte d'Aude, aujourd'hui encore confidentiel, offre une vue spectaculaire sur la Cité : la hauteur du coteau de l'Aude et la silhouette fière du château Comtal «dramatisent» la vue sur la Cité

La Cité, des espaces publics saturés, à valoriser

Rue Barbacane, en contrebas des remparts

Orientation 2
Élargir la découverte patrimoniale et paysagère du Grand Site de Carcassonne

Le Grand Site de Carcassonne s'inscrit dans la plaine vallonnée du Carcassès, au centre d'une série de collines délimitant le site par leurs lignes de crêtes, constituant un écrin paysager autour de la butte de la Cité dont une partie est classée. Des paysages répartis autour de l'axe majeur de la vallée de l'Aude (les collines viticoles au sud, les faubourgs Barbacane, Trivalle et Pont-Vieux, l'Île, le Canal du Midi, la Cité, la Bastide) organisent le Grand Site et construisent sa spécificité. Ce patrimoine riche et varié, au-delà de la seule Cité protégée, est encore méconnu du grand public. Le Plan de fonctionnement prévoit la valorisation du Grand Carcassonne à cette échelle élargie.

→ La Bastide

La morphologie «bicéphale» de Carcassonne organisée en deux pôles urbains bien distincts hérités du Moyen-Âge, est une des caractéristiques forte de l'identité de la ville. Pourtant, et malgré un patrimoine urbain et architectural de qualité, la Bastide reste aujourd'hui peu reconnue par les visiteurs. **La requalification du secteur stratégique du Pont-Vieux,** à l'articulation entre Cité et Bastide, apparaît comme un enjeu majeur pour assurer un balancement du fonctionnement touristique et urbain entre ces deux polarités.

La requalification de nombreux délaissés, la reconquête marchande de vitrines désaffectées, la mise en valeur de courées et ruelles compléteront l'attrait naturel des lieux de vie de charme (place Carnot, …) sans prétendre se substituer à l'attrait spectaculaire de la Cité.

→ Les bords d'Aude et l'Ile

La présence de la vallée de l'Aude et de l'Île à la charnière entre Cité et Bastide, offre une respiration végétale bienvenue entre les deux pôles urbains d'aspect très minéral. Cet espace de nature, d'ombrage et de fraîcheur participe à la qualité paysagère du Grand Site et présente un vrai potentiel pour devenir un «cœur naturel-urbain» et élargir l'offre touristique. La réouverture d'une partie de l'Île, envahie par des arbres inadaptés aux milieux humides (cèdre,...) peut permettre une mise en scène spectaculaire de la Cité.

Le Pont-Vieux, un lien direct entre Cité et Bastide

La place Carnot, au coeur de la Bastide

L'Ile et les bords d'Aude, un espace de nature entre Cité et Bastide. La Cité n'est aujourd'hui quasiment pas perceptible alors qu'elle offre potentiellement son visage le plus spectaculaire

Promenade en bord de bief le long de l'Ile

→ Le Canal du Midi

Le Canal du Midi, inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, offre ,au sein de l'urbanisation de Carcassonne un espace de promenade privilégié qui se poursuit aux échelles de l'agglomération et interrégionale. Ce potentiel reste à valoriser et doit être mis en liaison avec la Bastide et la Cité en requalifiant des secteurs clefs : pôle Gare/Port et Bastide, berges d'Aude (Pont Vieux jusqu'à la Porte d'Aude). S'il est relié au territoire du Grand Site, le Canal du Midi sera porteur d'activités en développement : tourisme culturel, cyclotourisme...

Les bords du Canal du Midi, un lieu de promenade privilégié

→ Le vignoble du site Classé

Les paysages viticoles de qualité au sud de la Cité forment un écrin préservé (site classé) qui valorise remarquablement la silhouette des remparts. Ce contact direct avec la Cité garantit les vues à la fois depuis les remparts (vue sur les vignes) et depuis les vignes (valorisation de la célèbre silhouette des enceintes par la vigne). La proximité entre les deux offre des possibilités de création de cheminements dans la vigne en lien avec la Cité et les berges de l'Aude, et ouvre à la reconnaissance d'autres vignobles de renom et villages de caractère du territoire, ainsi qu'à l'oenotourisme.

Par cette mise en perspective du patrimoine viticole, Carcassonne devient le point de départ de cette découverte en rayonnant sur les territoires de l'Aude et du Languedoc-Roussillon.

Les vignes, un écrin valorisant la silhouette de la Cité

Orientation 3
Optimiser l'organisation des retombées économiques dont le territoire ne peut se passer

La Cité a su à l'initiative de nombreux commerçants, héberger et nourrir résidents comme visiteurs et s'accommoder tant bien que mal des pics de saturation. Toute amélioration implique de proposer des offres adaptées qui invitent à prolonger la visite et permettent d'attirer de nouveaux publics tout au long de l'année. Elle passe par l'intensification du grand site et de ses abords : donner plus à faire, à voir et à déguster.

Quatre objectifs principaux se dégagent :

• Diversifier l'offre pour les différents publics (famille avec enfants, seniors, groupes)

• Augmenter la durée de visite par l'extension des périmètres découverts

• Permettre un autre regard et d'autres expériences des lieux en intensifiant l'expérience à vivre au-delà de la seule découverte à voir qui prédomine actuellement.

• Susciter l'envie de revenir à Carcassonne

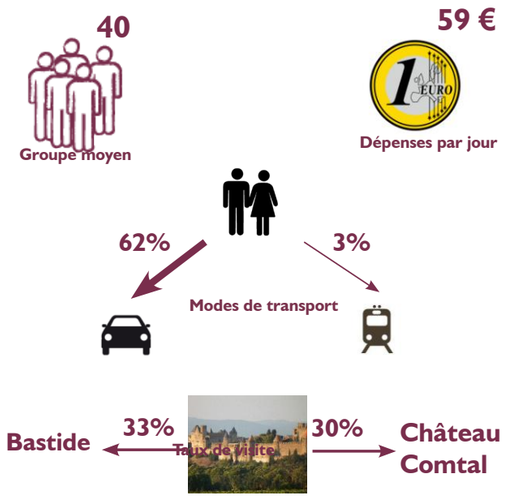

Typologies des visiteurs aujourd'hui,

Il s'agit donc de créer des valeurs ajoutées qui :

• intensifient la découverte pour allonger les durées de visite (excursionnistes autour de 30% au Mont Saint Michel, 54% à Carcassonne dont une partie en résidence hors département)

• amènent à dépenser plus avec satisfaction

• allongent la saison, motivent les visites en arrière saison et en hiver

• développent des niches de clientèles : affaires, agritourisme, itinérances culturelles… susceptibles de reconnaître la valeur de la découverte proposée et donc agréer son prix le cas échéant

• suscitent le retour des primo-visiteurs (première visite) - dont le taux beaucoup trop important (62% à Carcassonne en comparaison avec 33% au Mont Saint Michel,) signifie probablement la faiblesse relative du taux des «revenants» - en valorisant tous les potentiels de cette destination qui a tout à gagner du développement d'une act-tractivité à toutes les échelles du territoire. Aujourd'hui, l'offre de chalandise de boutique adaptée aux consommations habituelles de certaines catégories de publics étrangers fait défaut à Carcassonne, notamment sur les lieux où ces publics l'attendraient. Ainsi tant que cette offre n'existe pas, on ne peut faire la preuve de sa pertinence. Il faut trouver le moyen de tester cette nécessité en plein accord avec des commerçants.

Le contexte de raréfaction des moyens de la puissance publique oblige à raisonner la stratégie en s'interrogeant sur les dimensions du projet qui auront un effet d'entraînement sur les autres, et les dimensions qui seront à court terme des facteurs limitants dont il faut desserrer l'étau pour pouvoir avancer.

Les variantes proposées au débat pour la stratégie découlent de cette appréciation contrastée des potentiels comme des contraintes.

III. La stratégie d'intervention

III- La stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention peut se résumer en une seule phrase : pour répondre aux trois orientations fixées, **il faut diffuser les publics à l'échelle du Grand Site de façon plus équilibrée en améliorant les conditions d'accueil et en valorisant les patrimoines.**

• Actuellement, l'essentiel de l'accès en saison se concentre à l'Est, côté Porte Narbonnaise. Demain, l'accueil doit aussi pouvoir se faire en Bastide (ouest), au pôle Gare SNCF / Canal du Midi (Nord) et en vallée d'Aude (sud). L'entrée Narbonnaise restera principale, car elle est pratique et équipée. Mais l'allègement d'une partie de l'accueil permettra de revaloriser l'espace au profit :

- du patrimoine, de l'écrin de la Cité et de ses perspectives ;
- des visiteurs grâce à la qualité des stationnements, des circulations douces, des vues sur la Cité et d'un Centre d'accueil ;
- des habitants et professionnels de la Cité grâce à des stationnements réservés plus vastes et plus fonctionnels, et à une rationalisation des livraisons.

Cela contribuera à ce que l'orientation 1 «Améliorer les conditions d'accueil et de visite existants » soit atteinte.

• Quant aux «nouvelles» entrées par Bastide, Gare-Canal et bords d'Aude, elles permettront de répondre directement à l'orientation 2 «Elargir la découverte patrimoniale et paysagère du grand site» : elles mettront en effet directement les visiteurs au cœur de ces espaces de découverte en lien avec le «phare» que constitue la Cité. Loin de concurrencer la Cité, elles viendront au contraire la conforter et renforcer plus largement l'économie touristique de Carcassonne, de l'agglomération, de l'Aude et de la Région : elles favoriseront en effet l'allongement des temps de séjour, elles diversifieront les motivations de visite et élargiront les possibilités de consommation. Elles conforteront les possibilités de rayonner sur le territoire, par les différents modes de déplacements tout à la fois offerts en intermodalités : voiture, mais aussi voiture et vélo électriques, train, vélo, bateau et randonnée.

• Enfin cette nouvelle répartition élargie de l'accueil du public permettra de répondre à l'orientation 3 : Optimiser les retombées économiques.

Carcassonne bénéficie d'un surcroît de publics étrangers relativement aux autres grands sites, sans bénéficier proportionnellement de leur plus grande propension à consommer les ressources du territoire. Le panier moyen ne pourra augmenter que si une offre en rapport avec leur niveau d'exigence généralement supérieur, voit le jour.

Par ailleurs le taux de primovisiteurs est très important : c'est un gisement pour l'avenir, mais c'est aussi le reflet d'une difficulté à fidéliser ses publics. La diversification des « expériences à vivre » de la destination, avec ses ambiances contrastées promues, ses pratiques de découverte patrimoniales mais aussi environnementales, artistiques, récréatives voire ludiques, va contribuer à donner le sentiment que l'on est loin d'avoir fait le tour de ce qu'il y a à voir, à l'inverse du sentiment dominant aujourd'hui.

Les perspectives d'incitation par le foncier et l'accompagnement de l'initiative privée , de boutique sud de France, de produits dérivés identitaires, de métiers d'art et artisanats à encourager là où les flux vont croître (notamment aux abords de la place Gambetta et au pôle gare) , doivent contribuer à l'augmentation des retombées économiques comme à l'appropriation des traits identitaires de ce territoire.

Enfin le grand site est l'occasion d'une introduction à un territoire viticole et agricole et au-delà au pays cathare et audois dont les ressources doivent motiver un séjour prolongé : cela va de pair avec la nécessité que le grand site participe à une stratégie de conquête de visiteurs autour de son image affirmée et renouvelée. Le partenariat avec les professionnels de ces métiers, dont le château et l'office de tourisme territorial, sera crucial à cet égard.

Cela ne doit pas faire oublier que le premier levier de retombées économiques du tourisme réside dans l'hébergement, et que la montée en puissance notamment des publics de groupe ne se fera que si l'on sait saisir les occasions d'hébergements de groupes supplémentaires en tirant parti du foncier d'exception disponible, en particulier à terme de l'ancien hospice.

Mais tout ne va pas se faire en un jour !

La qualité améliorée de la découverte en est le premier pas.

III.1. Pour améliorer les conditions d'accueil et de visite en coeur de projet (Cité, secteur Narbonnaise, secteur Porte d'Aude)

Pour répondre à cette orientation, six principes sont proposés :

1. Une amélioration de la gestion et du fonctionnement de la Cité
2. Un enrichissement de la vie touristique en Cité
3. Une réhabilitation des Fossés
4. Une implantation d'un centre d'accueil principal à la Porte Narbonnaise, à la convergence des principaux flux
5. Une diversification des entrées sur le Grand Site :
À l'Est, une Promenade de la Narbonnaise, A l'ouest l'entrée Porte d'Aude
6. Une requalification des aires de stationnement existantes

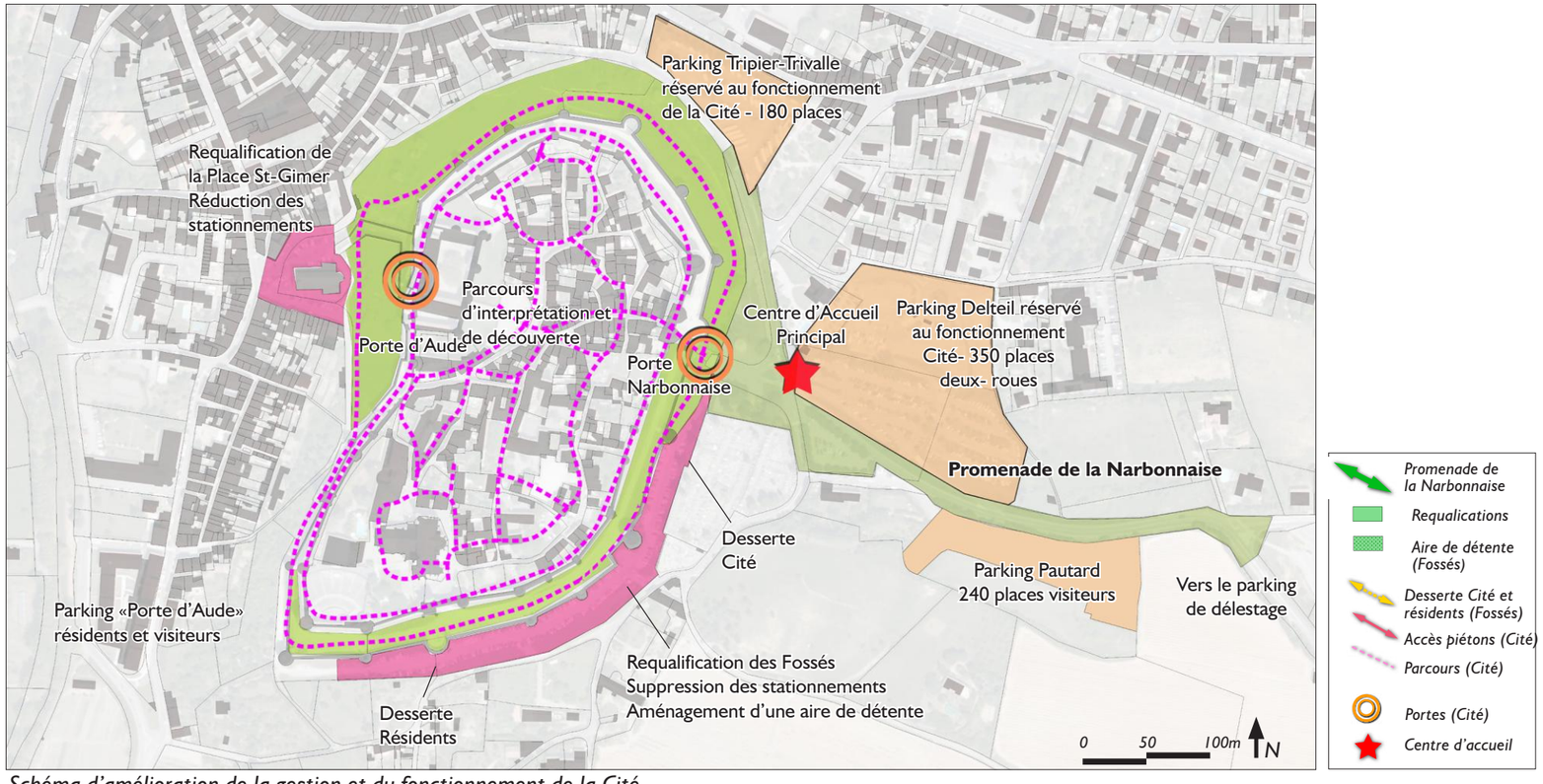

Schéma d'amélioration de la gestion et du fonctionnement de la Cité

→ Une amélioration de la gestion et du fonctionnement de la Cité

Cette amélioration vise le confort de vie et de travail pour les habitants et les professionnels :

• Une **signalétique** est déployée sur l'ensemble de la Cité pour permettre une meilleure orientation et diffusion des flux.

• Des **circulations piétonnes confortables** et répondant aux normes PMR sont organisées. Pour cela, l'occupation de l'espace public est mieux contrôlée afin d'éviter son encombrement (terrasses, bannes, étals...).

• **Deux parkings dédiés aux résidents**, commerçants permanents, saisonniers, et habitants de la Cité, clients des hôtels, professionnels du festival : le parking Delteil et le parking Tripier. Ils sont de plus grande taille que l'actuel stationnement des Fossés et restent à proximité de la Porte Narbonnaise.

• Une **plateforme de livraison** est aménagée à l'extérieur de la Cité (emplacement à définir). L'emprise et l'emplacement de la plateforme seront déterminés dans le cadre d'une étude spécifique (voir programme d'action - Fiche action n° 1).

Des **véhicules électriques relais** permettent d'acheminer les marchandises vers les commerces au sein de la Cité.

Ce dispositif permettra de supprimer la circulation des véhicules lourds dans l'enceinte de la Cité et de limiter ainsi les nuisances et la détérioration des espaces publics (calades...).

La gestion des déchets est réorganisée en créant de nouveaux points de collecte . Comme aujourd'hui, les habitants et professionnels ont accès à la Cité en passant par les Fossés requalifiés.

→ Un enrichissement de la visite touristique en Cité

Les parcours touristiques et les thématiques développées en Cité sont diversifiés afin d'améliorer et d'élargir la découverte de la Cité (Grand Paysage, Jardins, Porte d'Aude, Lices et Fossés). En appui, des équipements touristiques complémentaires sont positionnés stratégiquement et contribuent à la diffusion des visiteurs au-delà des seules rues marchandes.

→ Une réhabilitation des Fossés

Les Fossés (souvent appelé douves), sont libérés du stationnement linéaire en place et requalifiés en lieu de promenade piéton. L'écrin patrimonial retrouvé, concrétisé en «tapis vert», achève les efforts de Viollet-le-Duc pour libérer les remparts de leur encombrement (traduits au 19e siècle par des démolitions de maisons). Ils peuvent être requalifiés de façon simple et sobre dans la continuités des Fossés et Lices existants autour de la Cité. Ils peuvent prendre un caractère de jardin-promenade à moindre frais par une gestion différenciée et un enrichissement en graminées. Une séquence des Fossés peut recevoir une aire de détente, notamment pour les enfants et familles. L'espace des Fossés peut aussi s'inscrire dans une valorisation culturelle et touristique comme lieu d'animations, de dispositifs d'interprétation ou d'expositions artistiques. Comme aujourd'hui, les habitants et professionnels ont accès à la Cité en passant par les Fossés requalifiés.

Une fois les Fossés libérés, le projet de requalification peut s'organiser en trois séquences, repérées sur le plan ci-dessous : séquence entrée, séquence détente et séquence promenade.

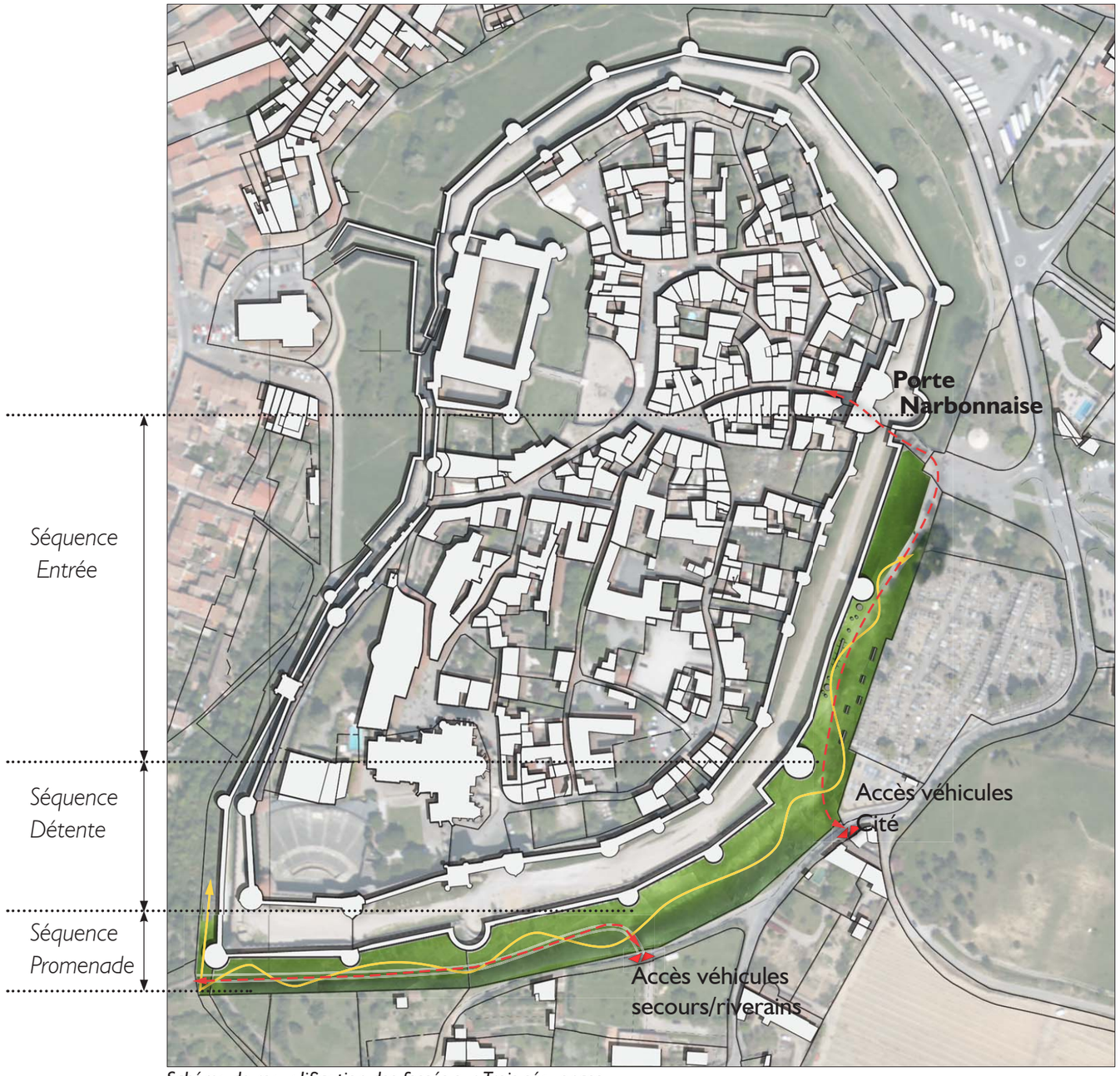

Schéma de requalification des fossés sur Trois séquences

La séquence entrée consiste à reprendre de façon plus qualitative la rampe de descente aux Fossés (pavage), ainsi que les talus aujourd'hui érodés (plantations de couvre-sols). Le Fossé au pied de la rampe reste enherbé, il fait partie de l'écrin de la Porte Narbonnaise et n'a pas vocation, à ce titre, à offrir des usages particuliers. Un accès véhicules réservé aux habitants, profesisonnels et secours est conservé dans les Fossés sur cette séquence, et contrôlé par des bornes amovibles.

Séquence d'entrée - état existant

Image possible de la séquence d'entrée

La séquence promenade est une réhabilitation des Fossés enherbés, qui permet au public d'y déambuler et de faire le tour de la Cité en profitant des vues sur les remparts. La desserte riverains est assurée par un passage réservé accessible depuis le chemin des Anglais (protection par borne amovible). Il n'est matérialisé que par deux bandes de roulement en stabilisé pour rester le plus discret possible. Il sert aussi de voie de service et de secours. La séquence promenade peut le cas échéant être valorisée en jardin de facture simple et économe par une gestion différenciée des graminées.

Séquence promenade - état existant

Image possible de la séquence promenade

IIII- La stratégie d'intervention

1.Pour améliorer les conditions d'accueil et de visite en coeur de projet

Séquence détente - état existant

La séquence détente est éloignée de la Porte Narbonnaise, mais néanmoins partiellement visible depuis le Pont-levis où passent les visiteurs. Cette situation d'équilibre, à la fois visible et à distance, et l'absence de circulation véhicule permettent d'y attirer un public familial pour des usages de détente, sans porter préjudice au cadre patrimonial de la Porte. Une aire de jeux et de détente est proposée, simplement enherbée. Les jeux peuvent prendre un caractère contemporain, en bois, plutôt abstraits, sans «singer» la Cité par des implantations de jeux standard ou banals de square urbain. Les espaces non affectés aux jeux ou pique-niques sont valorisés en jardin par une simple gestion différenciée, qui valorise les graminées en place.

Image possible de la séquence détente

→ Une implantation d'un Centre d'accueil principal à la porte Narbonnaise, à la convergence des différents flux de visiteurs

La gestion de l'accueil touristique doit être approfondie. Une étude de faisabilité et une étude de programmation permettront de confirmer les besoins d'un centre d'accueil à la Porte Narbonnaise pour une billetterie, un pôle d'information guidant les visiteurs dans leur découverte de la Cité, du Grand Site de Carcassonne et plus largement, le territoire départemental. Sa superficie, envisagée entre 600 et 900 m² dans une première approche, reste à étudier, de même que son implantation en termes de fonctionnement et d'intégration paysagère. Il s'agit d'éveiller à la curiosité du visiteur pour qu'il renouvelle ses visites.

Emplacement

L'implantation du Centre d'accueil doit répondre à deux conditions :
Être positionné et configuré pour accueillir le maximum de visiteurs, comme un point de passage évident avant l'entrée dans la Cité par la Porte Narbonnaise
Être positionné et configuré de façon sobre pour ne pas parasiter les perspectives sur la Porte Narbonnaise ni se confronter de façon agressive ou mimétique à l'architecture médiévale de la Cité.
Ces deux conditions peuvent facilement être contradictoires : d'un côté une évidence attendue, ce qui suppose une lisibilité et un confort d'usage depuis le passage du flux principal des visiteurs ; de l'autre une sobriété et une discrétion nécessaires, relatives au contexte patrimonial majeur que constitue la Cité et ses remparts. Le bon projet sera celui qui garantira le meilleur équilibre entre ces deux impératifs.
Les choix d'implantation ne sont pas multiples. Le bâtiment doit nécessairement se situer près de la Porte Narbonnaise si l'on veut qu'il joue à plein son rôle de pôle d'accueil des visiteurs. C'est là en effet que convergent les flux des touristes, venus en voiture, en car, en navette, à pied, voire à vélo.
Comment être proche de la Porte Narbonnaise sans être dans sa perspective ?

Il y a théoriquement quatre emplacements potentiels : deux à gauche de la perspective (quand on arrive vers la Porte) et deux à droite : appelons les donc G1, G2, D1 et D2. Le plan ci-contre indique ces quatre emplacements.

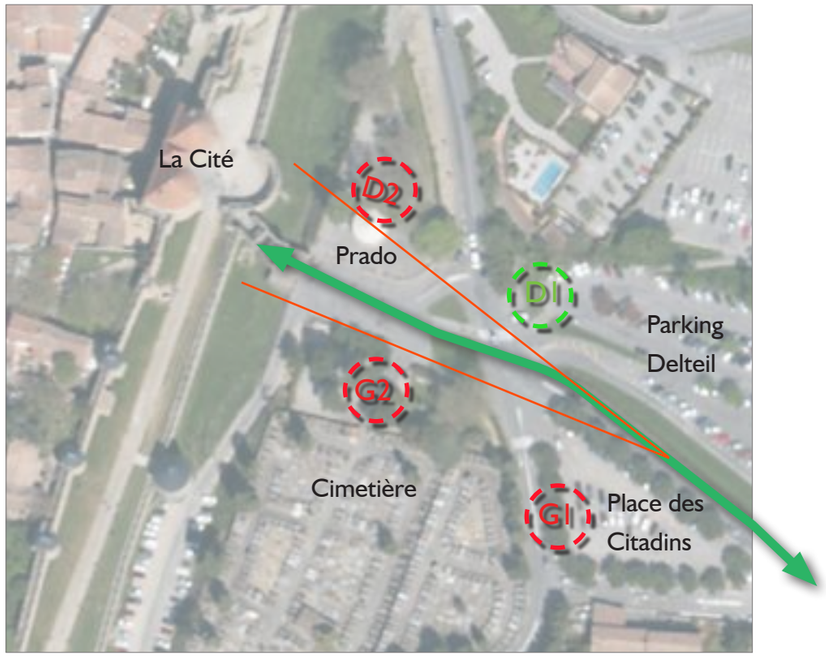

Les quatre hypothèses d'implantation du Centre d'accueil de part et d'autre de la perspective sur la Porte Narbonnaise

Hypothèses non retenues

Hypothèse retenue-juillet 2014

→ Une diversification des entrées du Grand Site

A l'est, l'entrée Promenade Narbonnaise requalifiée en voie médiévale

L'accueil de la Porte Narbonnaise, principal site d'arrivée des visiteurs de la Cité, est la cible prioritaire d'une requalification en faveur des piétons : la « Promenade de la Narbonnaise », liaison douce structurante pour un cheminement confortable et ombragé favorisant l'idée de promenade, d'environ 450m depuis le parking d'accueil (transféré sur l'aire de délestage) jusqu'à la Porte Narbonnaise. L'aménagement articule les espaces publics environnants qui s'adapteront au parti retenu en limitant les accès véhicules (un plan de circulation devra être étudié).

En amont de l'esplanade du Prado, elle s'élargit pour devenir une place traversante, intégrant d'un côté les aménagements existants face à l'Hôtel du Pont-Levis et de l'autre le Centre d'accueil principal de la Narbonnaise. Afin de garantir une liaison confortable et sécurisée pour les piétons, les interruptions de la promenade par des entrées véhicules sont minimisées :

- L'accès au parking d'accueil principal (aujourd'hui parking de délestage) est déplacé vers la rocade afin de libérer des voitures la connexion entre la sortie piétonne du parking et la Promenade de la Narbonnaise (schéma 1);
- Les actuelles entrées et sorties du parking Delteil côté Narbonnaise sont supprimées (sauf pour les deux-roues); l'accès/sortie se fait par l'aval côté Trivalle (schéma 2);
- L'accès existant au parking Pautard est supprimé afin de dégager la place des Citadins de toute circulation voiture. Il est remplacé par un nouvel accès créé plus en amont (schéma 3).

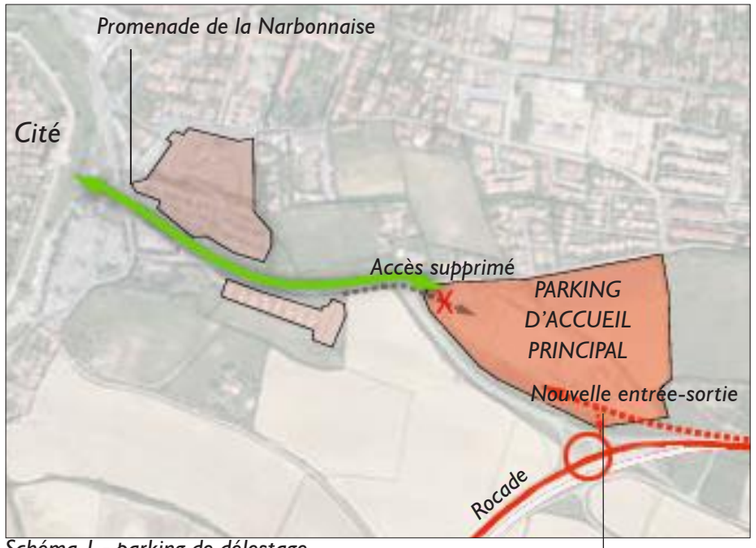

Schéma 1 - parking de délestage

Accès au parking de délestage déplacé en amont pour sécuriser l'amorce de la Promenade de la Narbonnaise et le raccordement à la Rocade

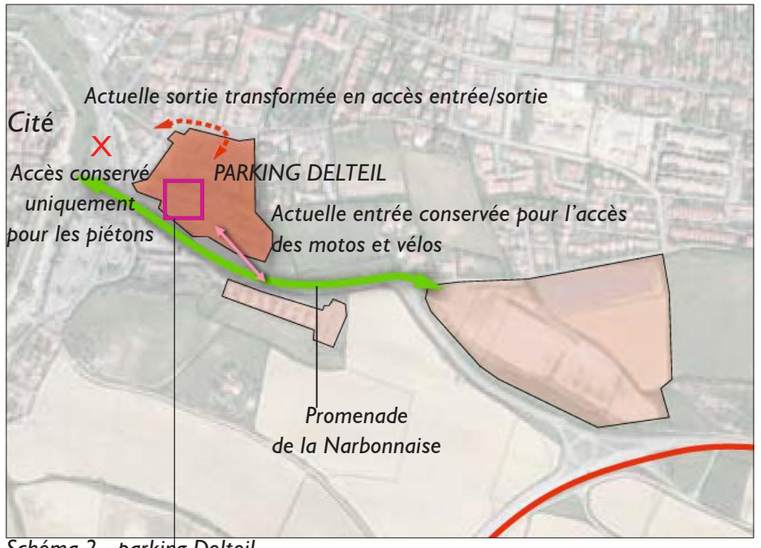

Schéma 2 - parking Delteil

Accès au parking Delteil déplacé en aval (sauf deux-roues) pour limiter le trafic à proximité de la Promenade et de la Porte Narbonnaise

Schéma 3 - parking Pautard

Accès au parking Pautard déplacé en amont pour limiter le trafic à proximité de la Promenade et de la Porte Narbonnaise

Plan-guide du secteur de la Narbonnaise

PARKING TRIPIER-TRIVALLE REQUALIFIE au bénéfice du fonctionnement de la Cité (stationnement haboitants et professionnels, livraisons)

PARKING DELTEIL REQUALIFIE au bénéfice des habitants et usagers professionnels 350-400 places + Dépose des groupes (autocars) + Parking motos-vélos

PARKING PAUTARD 240 places visiteurs

PARKING DE DÉLESTAGE REQUALIFIE EN PARKING D'ACCUEIL 1000 places visiteurs 50 cars

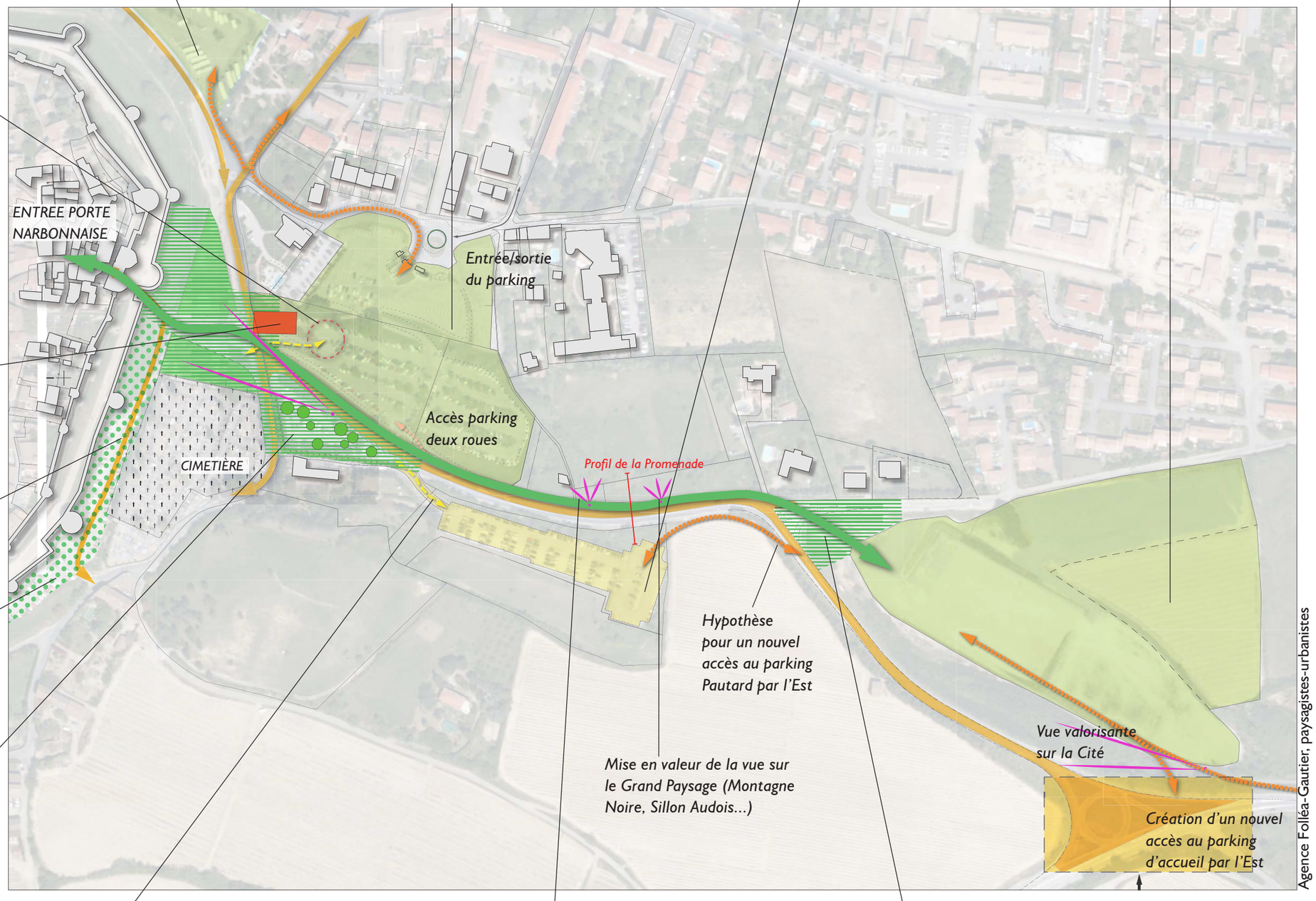

Arrêt-minute bus pour la dépose des groupes

Centre d'accueil créé Dimension et incription paysagère à préciser

Accès Cité réservé aux habitants et professionels

Réhabilitation des Fossés en Promenade et Aire de détente

Réaménagement d'une place traversante, ombragée avec un point d'eau

Suppression de l'accès ouest au parking Pautard
Aménagement d'un accès piéton

Hypothèse pour un nouvel accès au parking Pautard par l'Est

Mise en valeur de la vue sur le Grand Paysage (Montagne Noire, Sillon Audois...)

Vue valorisante sur la Cité

Création d'un nouvel accès au parking d'accueil par l'Est

Aménagement de la Promenade la Narbonnaise
Liaison piétonne ombragée reliant le parking d'accueil à la Porte Narbonnaise sur le côté nord de la voie

Espace aménagé pour les piétons entre le parking d'accueil et la Promenade Narbonnaise. Suppression de l'accès actuel au parking de délestage

Agence Folléa-Gautier, paysagistes-urbanistes

A l'ouest, l'entrée Porte d'Aude

En rive droite, la Porte d'Aude est valorisée comme Porte d'entrée remarquable en guidant le visiteur depuis la Bastide jusqu'à la Cité au moyen :

- **d'une signalétique étudiée ;**
- **du déplacement des stationnements** occupant actuellement la place Saint-Gimer vers une aire à définir pour requalifier l'espace en faveur du piéton ;
- **de la réhabilitation de la Barbacane** comme accès à la fois historique et ludique ;
- **de la liaison douce Bastide-Porte d'Aude**, rendue attractive; confortable et lisible . Elle intègre les abords immédiats du Pont-Vieux en rive droite, ainsi que le parvis de l'ancienne manufacture jusqu'à la rue Trivalle.

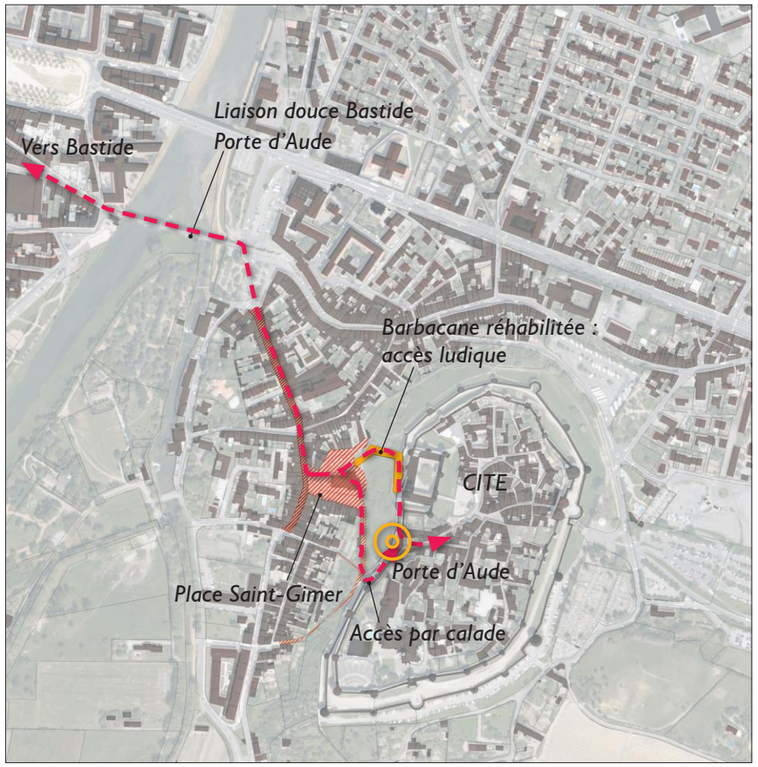

Entrée Porte d'Aude - schéma

Hypothèse de requalification de la place St Gimer -Document réalisé par le Syndicat Mixte du Grand Site de Carcassonne-

→ Une requalification des aires de stationnements existantes

La répartition équilibrée des visiteurs sur le Grand Carcassonne et la mutualisation de l'offre de stationnement permet de requalifier les aires de stationnements du secteur de la Narbonnaise aujourd'hui engorgé : végétalisation, traitement de sols filtrants, circulations douces dirigées sur la « Promenade de la Narbonnaise » pour améliorer l'approche des visiteurs à l'image des grands sites de France.

Ce gain d'espace sur le secteur Narbonnaise, offre aussi davantage de possibilités pour un fonctionnement optimal de la Cité : avec Delteil et Tripier affectés aux professionnels et habitants, les stationnements, les livraisons et l'accueil client des hôtels bénéficient d'un espace plus confortable déchargé de l'encombrement des flux visiteurs.

III.2. Pour élargir la découverte

Pour répondre à cette orientation, six principes sont proposés :

1. La liaison Bastide-Pont Vieux
2. L'entrée Vallée et Grand Paysage
3. L'entrée Gare
4. Un redéploiement et une revalorisation des stationnements au vu des «entrées» du Grand Site
5. Une nouvelle stratégie de gestion des flux
6. Une organisation d'un réseau de liaisons douces à l'échelle du Grand Site
7. Les dispositifs et équipements touristiques dédiés à l'accueil, l'information, l'interprétation sur le territoire du Grand Site

→ La liaison Bastide - Pont-Vieux

Le quartier du Pont-Vieux est situé stratégiquement entre Bastide et Cité : sa requalification apparaît comme un enjeu majeur de liaison entre les deux polarités de Carcassonne, en lien avec les itinéraires pédestres (Grande Randonnée et chemins de Compostelle).

Outre les enjeux majeurs de réhabilitation des logements et de revalorisation des vitrines commerciales, l'aménagement du secteur du Pont Vieux se traduit par une requalification des espaces publics.

• **Un traitement spécifique de la rue du Pont-Vieux**, se prolongeant sur le Pont, permettrait d'assurer une liaison piétonne de qualité, véritable fil rouge entre Cité et Bastide.

• **La rue du Pont-Vieux libérée du stationnement**, et en haute saison de la circulation voiture, garantirait le confort des piétons et le passage d'une navette.

• **L'actuelle friche du Couvent des Carmélites représente une belle opportunité pour l'aménagement d'une place publique entre Bastide et Cité,** valorisant l'accès au couvent réhabilité (acquisition récente par la Chambre des Métiers).

• **La rue des Calquières** revalorisée renforcerait le lien entre le Pont-Vieux et la place Gambetta.

• **Un réaménagement des rives de l'Aude** valoriserait ces espaces au centre de Carcassonne, et affirmerait leurs caractères bien distincts: urbain en rive gauche et paysager en rive droite. Il serait l'occasion de remettre en scène les points de vues remarquables sur la Cité et la rivière.

• **La mobilisation d'espaces** (RDC des rues du quartier du Pont-Vieux, ancienne Manufacture, RDC de l'ancienne maison de retraite selon les opportunités) favoriserait la «réactivation» de ce maillon stratégique du Grand Site, entre Cité et Bastide par l'implantation de relais d'accueil, d'information, ou de vente indispensable à

• **L'ancienne DDAF et la Trésorerie**, aujourd'hui points noirs architecturaux, gagneraient à être réhabilitées afin de mieux s'inscrire dans le paysage urbain : le premier bâtiment dans la perspective du Pont-Vieux, le deuxième bâtiment dans la perspective de la place Gambetta et du Pont-Neuf.

• **L'emprise de l'ancien hospice** demeure stratégique, notamment en termes d'accueil d'hôtel adapté aux séminaires du tourisme d'affaire, pour lequel l'assurance d'un projet de valorisation pluriannuel d'envergure peut être un déclencheur d'initiative de la part du privé. qui a fait défaut jusqu'à ce jour.

Accroche avec la Place Gambetta et la rue Aimé Ramond à valoriser pour mettre en avleur la liaison vers le coeur de Bastide

Pignons aveugles à qualifier pour valoriser le paysage urbain de la rue

Friche des Carmélites : une emprise située sur la liaison Cité et Bastide à aménager : une future place de quartier ?

Rue des Calquières : un lien à valoriser vers la Place Gambetta

Ancienne maison de retraite : une séquence à requalifier en lien avec le Pont-Vieux

Parkings des berges de l'Aude : des emprises à requalifier dans le cadre d'un réaménagement de la rive droite de l'Aude

Rue du Pont Vieux : un axe à réanimer : réhabilitation des logements et revalorisation des vitrines

La rive gauche, une rive urbaine

• Aménager l'actuelle friche du Couvent des Carmélites en une place-jardin ombragée et animée pour les visiteurs et habitants du quartier

• Aménager les abords du Pont et mettre en valeur les éléments majeurs du site (accroche du pont, chapelle, entrée de l'hôtel, balcon...)

• Valoriser le «quai haut» sur l'Aude de la séquence Pont-Trois Couronnes, en retrouvant une cohérence globale d'aménagement sur cette séquence

• Mettre en valeur les points de vues remarquables vers la rive droite, la Cité, l'Ile et les berges de l'Aude.

• Assurer une continuité piétonne confortable depuis les berges jusqu'au pont.

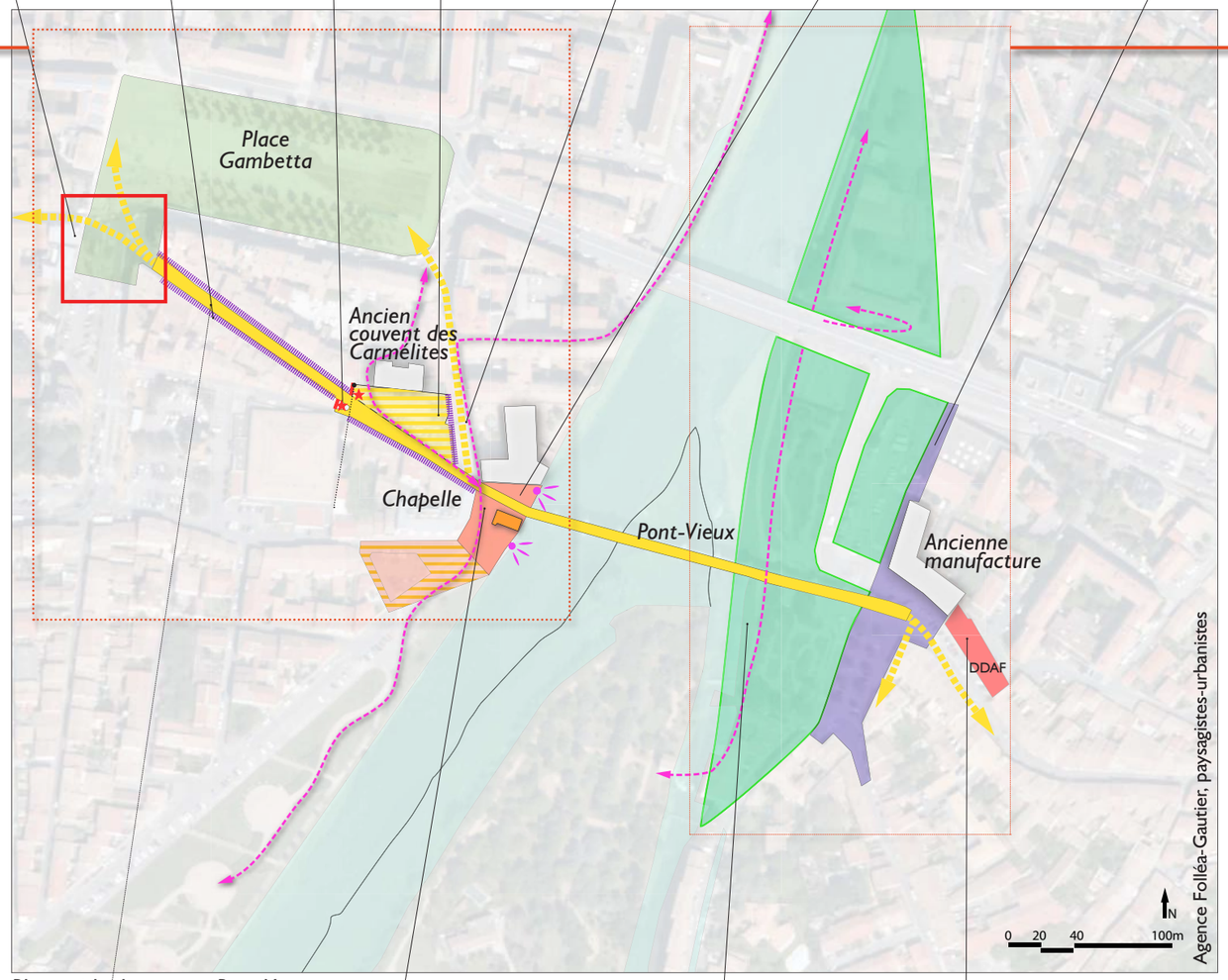

Plan-guide du secteur Pont-Vieux

La rive droite, des aménagements évoquant une ancienne île

• Redonner une cohérence d'aménagement aux abords du pont : une ancienne île, un quai en retrait

• Réaménager les berges de l'Aude comme un vaste parc linéaire continu depuis les anciens moulins au sud, jusqu'à la parcelle EDF au nord.

• Revaloriser la séquence d'accroche du pont au sein du tissu urbain (amorce de la rue Trivalle)

• Réhabiliter le bâtiment de la DDAF «point noir architectural» impactant fortement la perspective vers la rue Trivalle depuis le Pont

• Faciliter les accès vers l'Ile depuis la Rive droite (passerelles...)

Profil de la rue du Pont-Vieux, à réaménager en privilégiant la place du piéton sur cette liaison principale entre Cité et Bastide

Parvis de la chapelle Notre-Dame-de-la-Santé à réaménager pour mettre en valeur l'édifice et sa position en balcon sur l'Aude

Berges de l'Aude, une belle opportunité pour aménager un vaste jardin linéaire au coeur de la ville

Bâtiment de la DDAF un «point noir» architectural à réhabiliter pour l'intégrer au paysage urbain de la rue Trivalle

Large emmarchement pour valoriser la placette en creux en balcon sur l'Aude et l'entrée du bâtiment

La rue du Pont-Vieux :
«Fil rouge» entre Cité et Bastide

Chapelle
Notre-Dame de la Santé

Perspective dégagée
sur la Fontaine

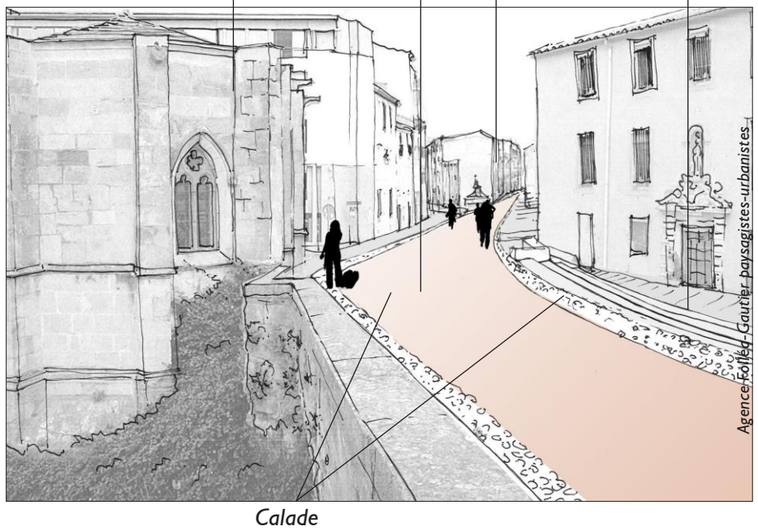

Calade

Identifier le cheminement principal par un traitement spécifique unitaire depuis le boulevard Camille Pelletan jusqu'à l'amorce de la rue Trivalle.
Vue de la rue du Pont-Vieux depuis le Pont

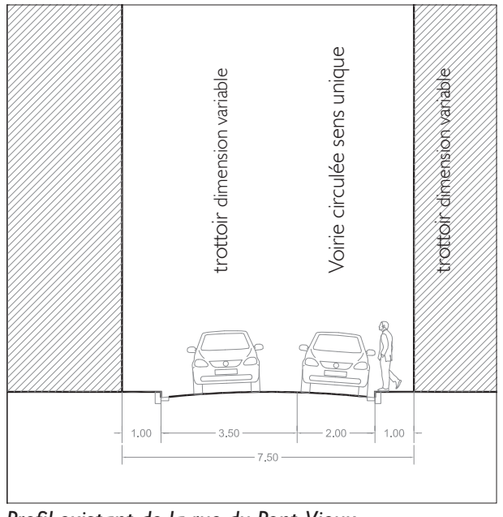

Profil existant de la rue du Pont-Vieux

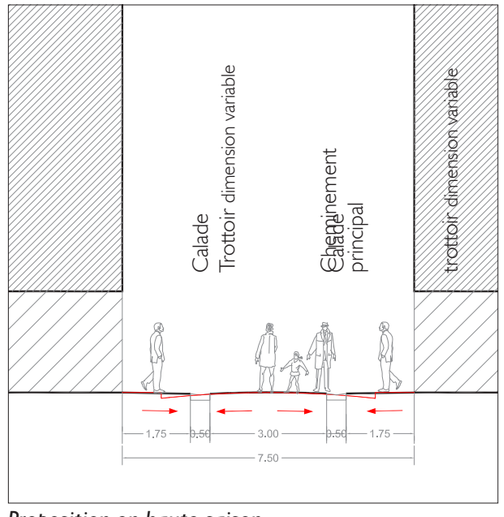

Proposition en haute saison

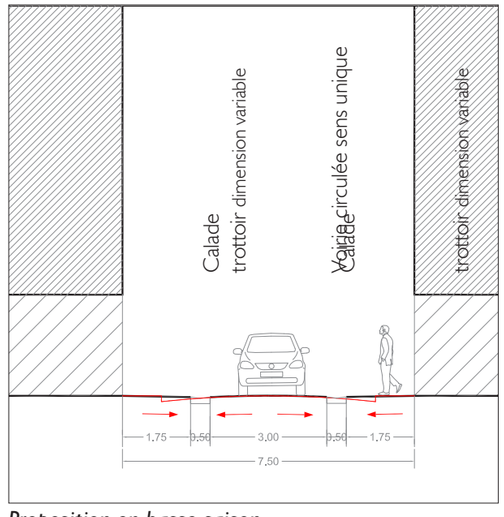

Proposition en basse saison

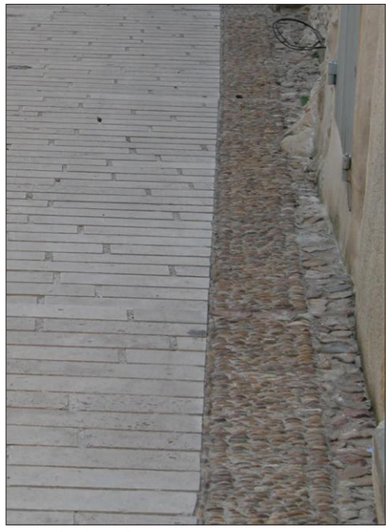

Des matériaux spécifiques pour identifier le «Fil Rouge» de la rue du Pont Vieux, entre Cité et Bastide : enrobé rouge, calades, pavés de grès, bornes de pierre

→ L'entrée «Vallée et Grand Paysage»

L'entrée «Vallée» valorise l'accès depuis l'écrin viticole de la Cité et replace l'Île au centre du dispositif urbain de Carcassonne. Entre ces pôles urbains, l'île offre un îlot de fraîcheur paisible et des vues remarquables redécouvertes sur la Cité. Le programme d'actions étudiera la déclinaison de ce parc naturel urbain sur la thématique de la «ville-campagne», du patrimoine culture l'eau, de la viticulture, de industrie drapière...

À terme, l'Île ainsi valorisée pourrait justifier d'un accueil dans sa partie sud plus important, par un stationnement spécifique : mutualisation du parking du lycée Charlemagne revalorisé, ou création ex nihilo, site de vente type «Drive» des produits locaux (notamment issus du vignoble ou des bord d'Aude (maraîchages),...

Hypothèse d'aménagement semi-piéton aux abords direct du camping de la Cité
-Document réalisé par le Syndicat Mixte du Grand Site de Carcassonne-

Chemin de promenade, au fil de l'eau, le long de l'île

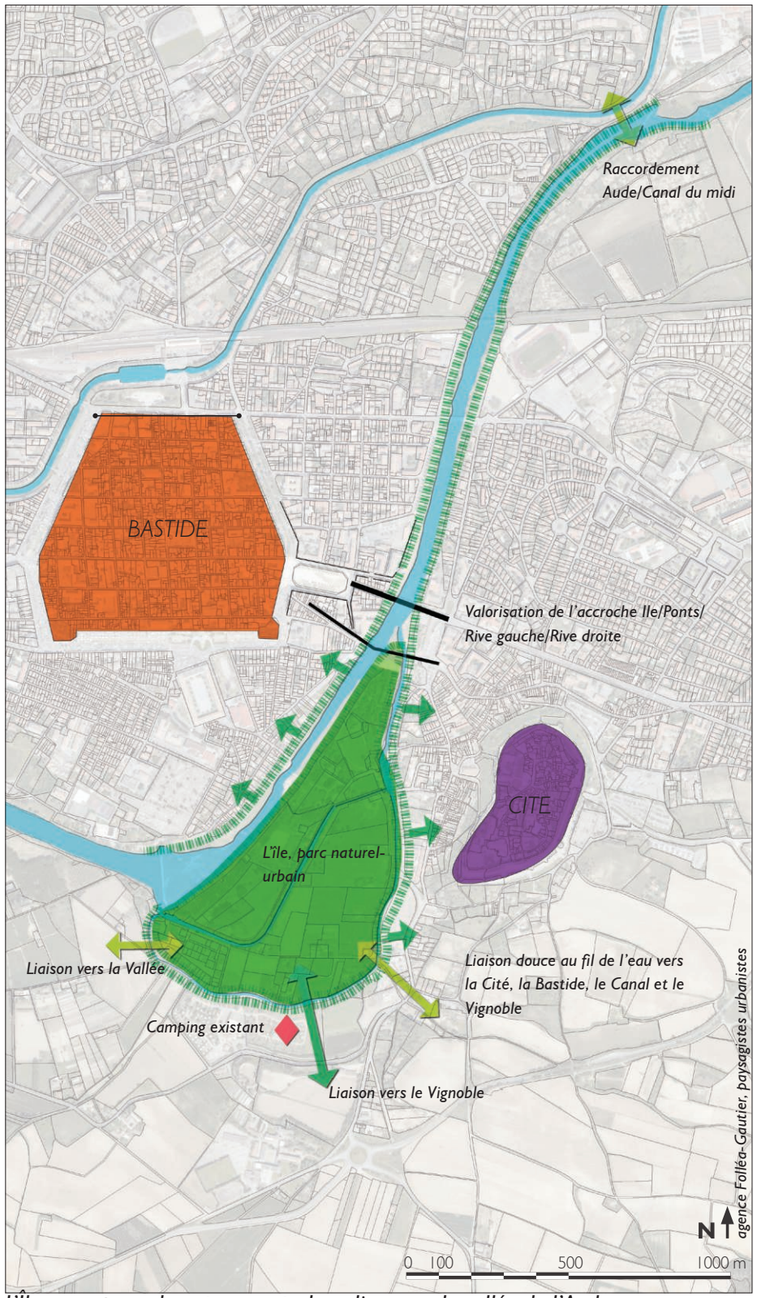

L'Île, un espace de nature central, en lien avec la vallée de l'Aude, le vignoble et le canal du midi

→ L'entrée Gare

La gare SNCF jouxte le canal du Midi inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO aux portes de la Bastide. Avec 805 000 voyageurs, elle se place comme l'une des principales de la Région sous-valorisée pour l'approche du Grand Site. L'entrée «Gare» est pourtant le pôle de rayonnement du Grand Site à l'échelle de l'agglomération, du département, de la Région. Au carrefour des liaisons ferroviaires, routières aériennes (navette gare-aéroport) s'ajoute l'articulation avec les modes de déplacement doux, par voie d'eau, voire dans l'avenir les véhicules et cycles électriques. Elle offre un véritable parvis intermodal aux visiteurs dont le fonctionnement est à améliorer.

Les grands principes d'amélioration du pôle «Gare» comme entrée du Grand Site se décline au moyen :

- D'une amélioration de l'accueil, de l'information et du service au public. L'information touristique, aujourd'hui déficiente, passera demain par un espace dédié type RIS/OTSI, avec une billetterie coordonnée pour les visites et les moyens d'accès à la Cité ; une location possible de vélos, de vélos électriques, voire de voitures électriques («éco-gare»), un accueil croisière pour la location de bateaux ; le cas échéant une boutique de vente des produits du terroir ;

- d'une signalétique étudiée pour orienter vers la Bastide puis la Cité.

- d'un aménagement piétonnier lisible et confortable depuis la gare jusqu'aux portes de la Bastide et plus largement, la requalification globale des espaces publics environnants : abords de la gare, abords du Canal du Midi, abords de la Bastide, parc Chénier.

- d'une réorganisation des espaces de stationnement et de circulation en lien avec le plan de circulation à établir et au regard du potentiel de la friche «SERNAM».

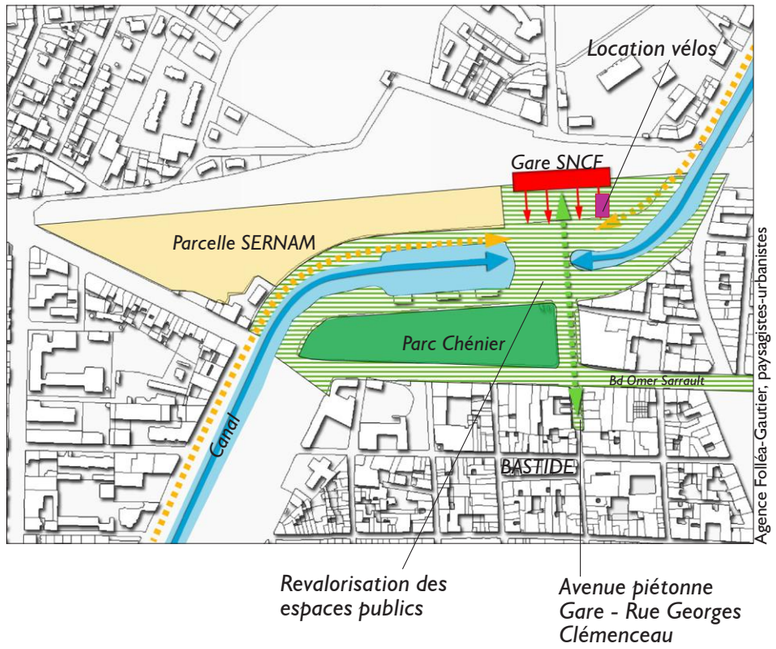

805 000 visiteurs par le train
16 000 visiteurs par bateau
25 000 visiteurs à vélo

Les abords de la Gare SNCF, du port et du Canal à requalifier

L'axe Gare-Bastide à remettre en valeur

Le parc Chénier à valoriser

→ Un redéploiement et une revalorisation des stationnements au vu des «entrées» du Grand Site

Fonctionnement actuel

Aujourd'hui, les parcs de stationnement identifiés pour le public « visiteurs » sont situés exclusivement à l'est de la Cité côté Narbonnaise. Ils représentent 1980 places réparties sur 4 aires de stationnement.

- 200 places sur le parking Tripier
- 540 sur Delteil
- 1000 places sur le parking de délestage
- 240 places sur le parking privé Pautard

220 places sur le parking des Douves sont réservées aux habitants et professionnels Cité.

Dans le cadre de l'amélioration du confort d'accès à la Cité, le plan de fonctionnement propose :

le redéploiement d'une offre de stationnement à l'échelle du Grand Site avec une attention particulière pour les typologies de publics (habitants, professionnels, groupes, public en situation de handicaps..) : mutualisation et requalification des parkings existants, points relais navette sur l'axe «Parking de délestage-Cité-Bastide-Gare Canal» ;

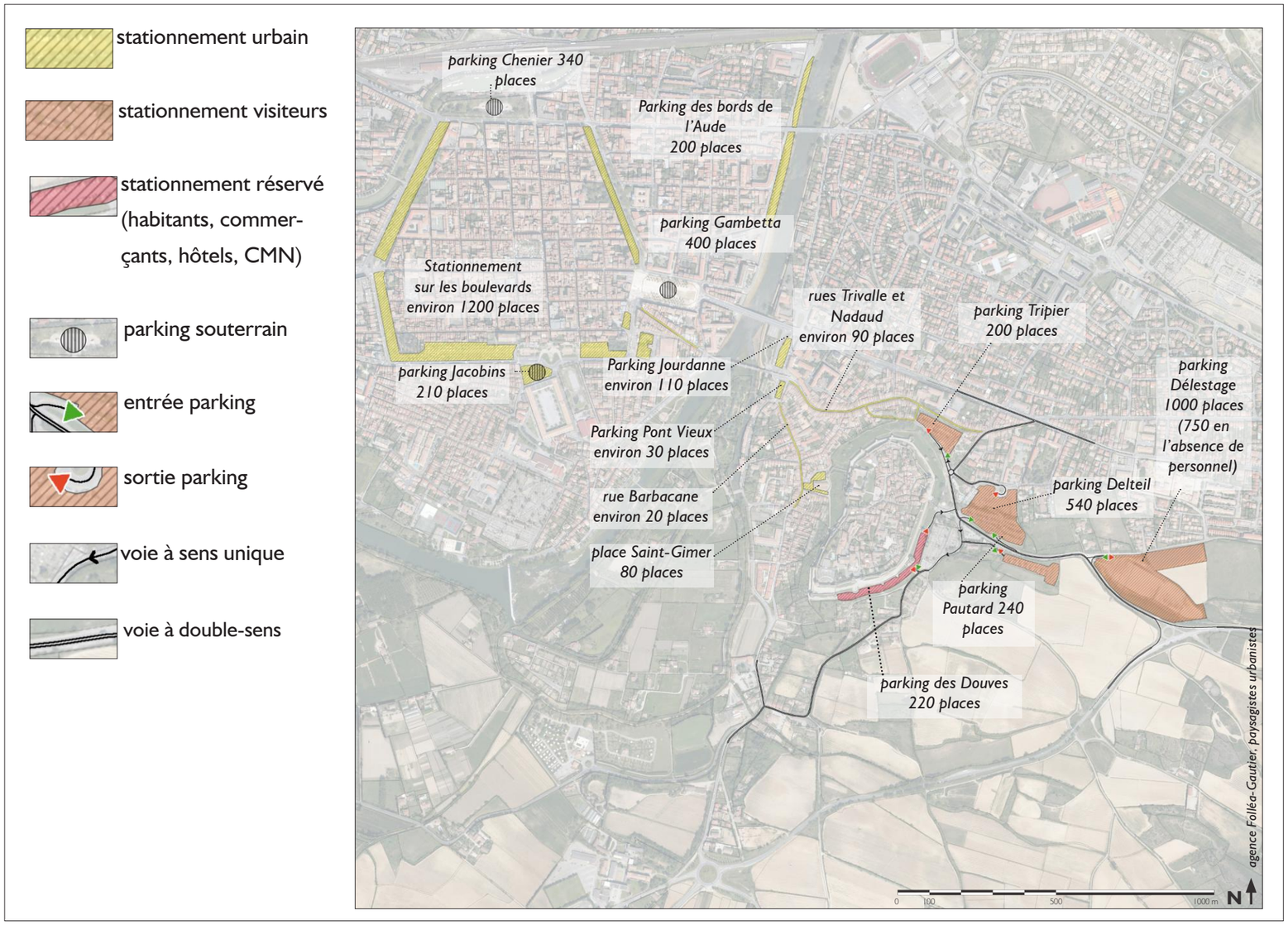

Fonctionnement actuel des stationnements à l'échelle du Grand Site - Plan

Réorganiser les stationnements en coeur de projet au vu des publics et des affluences touristiques

Les Douves sont nettoyées des stationnements pour restituer les Lices au Monument. Les grands principes de mutualisation et redéploiement des aires de stationnements en bastide jusqu'à la gare s'appuient sur la requalification des aires au regard des publics et de l'affluence touristique :

• En haute saison

- Le parking de délestage requalifié (revêtement de sols) en parking d'accueil principal dispose d'une capacité de 1000 places véhicules et 50 cars . L'acquisition de la parcelle mitoyenne n°7 offrirait la possibilité de requalifier de façon plus importante ce site d'accueil (sols, plantations, réseaux,...) tout en maintenant la capacité d'accueil à 1000 places véhicules et 50 places cars.

- Le parking Pautard conserve 240 places.

- Le parking Delteil, 350 places, est réservé aux habitants et professionnels de la Cité (hôteliers, commerçants permanents et saisonniers, personnel du CMN, …) et aux résidents des hôtels.
Des stationnements deux-roues et vélo sont également aménagés dans le parking Delteil. Des casiers de consignes sont implantés à proximité pour faciliter le dépôt des effets personnels de ces visiteurs (casques de motos, valises,...). Un dépose-minute bus est aménagé afin de déposer les groupes à proximité immédiate du Centre d'accueil créé, et à proche distance de la porte Narbonnaise.

- Le parking Tripier Trivalle, 180 places, est réservé au fonctionnement Cité, et au stationnement des riverains des rues Trivalle et Nadaud devant des axes piétonniers libérés de leur stationnement pendant les semaines de pics de fréquentation touristique .

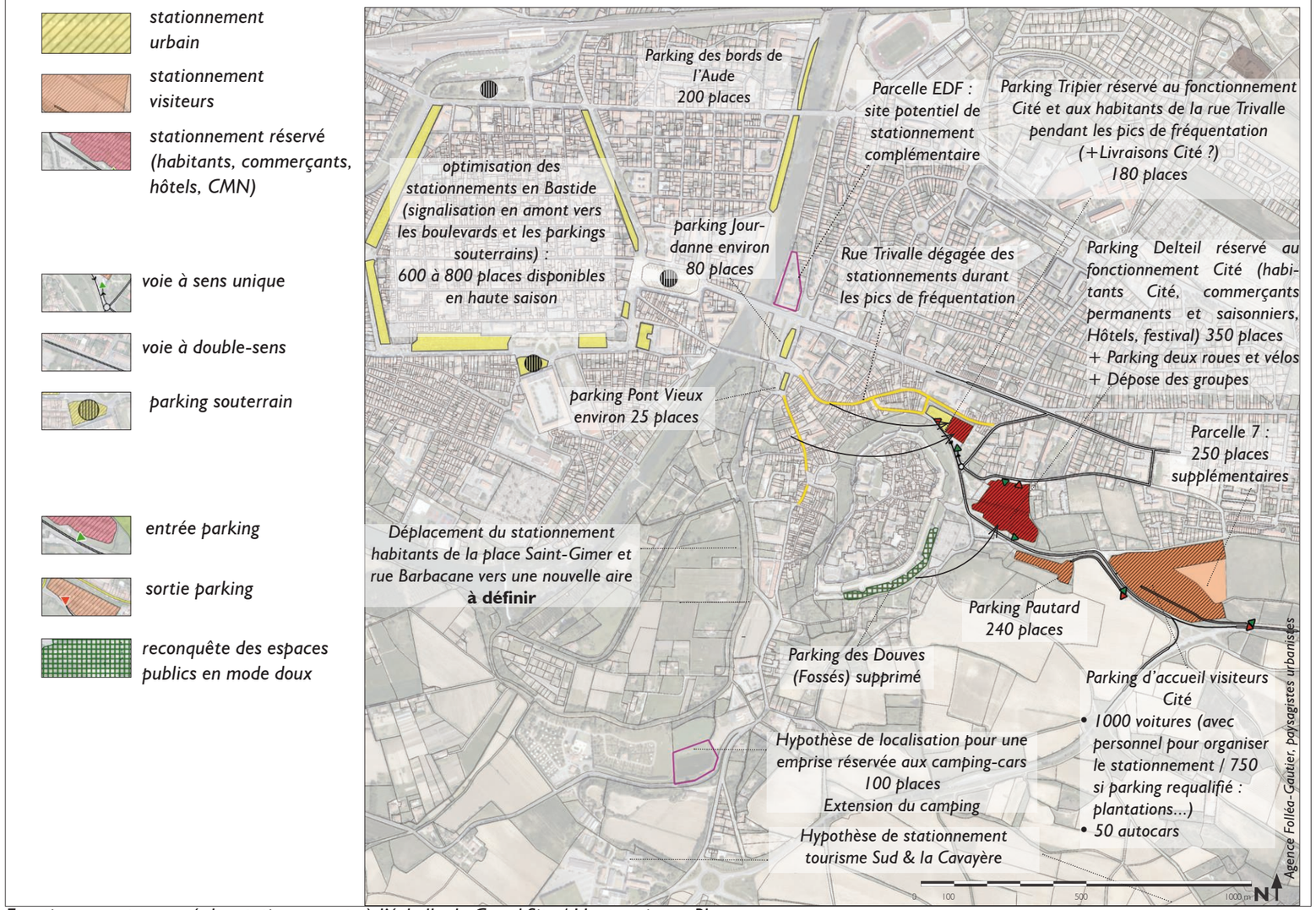

Fonctionnement proposé des stationnements à l'échelle du Grand Site / Haute saison - Plan

Les transports en commun et des navettes si besoin organisent le relais entre les «entrées» du Grand Site et la Cité.
La place Saint-Gimer est requalifiée, une partie de son stationnement est déplacé vers une nouvelle aire à définir.
Le stationnement des camping-cars, actuellement en place dans le parking de délestage donne lieu à des conflits d'usages avec les riverains.

Ce stationnement pourrait être intégré au camping municipal dans le cadre de son extension (berges d'Aude sud). La parcelle envisagée est soumise au règlement PPRI, sa partie sud (6000m²) située en zone RI2 pourrait accueillir un tel équipement.

• **En basse saison**

- Le parking de délestage reste l'aire principale de stationnement et accueille jusqu'à 1000 voitures et 50 cars.
- Le parking Pautard conserve les 240 places existantes.
- Le parking Delteil est ouvert partiellement au public : 100 places sont accessibles aux visiteurs, et 250 places réservées au fonctionnement de la Cité.
- Le parking Tripier (180 places) est accessible aux visiteurs, aux habitants et commerçants permanents ou saisonniers de la Cité, aux clients des hôtels, et au personnel du festival. Les rues Trivalle et Nadaud accueillent le stationnement des riverains.

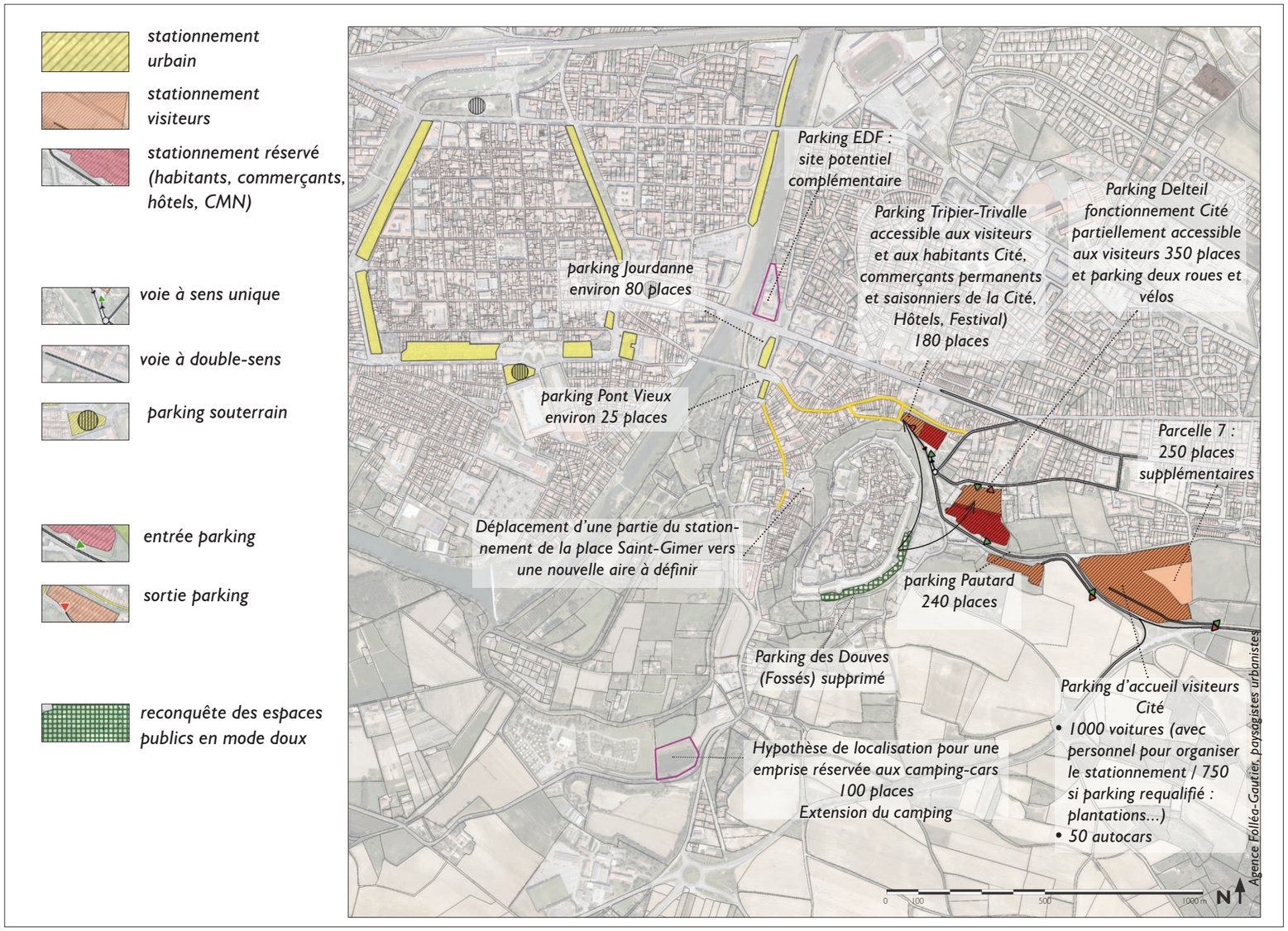

Fonctionnement proposé des stationnements à l'échelle du Grand Site / Basse saison - Plan

Requalification du parking de délestage en parking d'accueil

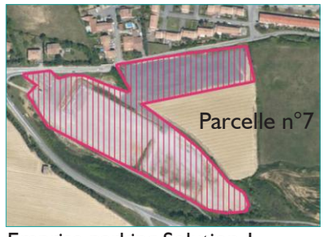

Emprise parking Solution 1

***Solution 1** : emprise actuelle du parking et requalification minimale*
Capacité du parking d'accueil : 1000 places visiteurs et 50 places bus
- Requalification minimale : reprise du revêtement de surface des emplacements
- Pas d'acquisition de la parcelle n°7

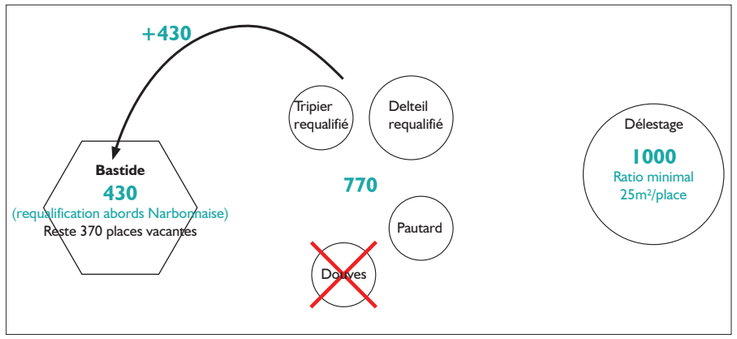

Emprise parking Solution 2

***Solution 2 :** requalification (sols, plantations, réseaux...) et acquisition de la parcelle n°7*
Capacité du parking d'accueil :
1000 places visiteurs (750 sur l'emprise du parking actuel et 250 sur l'extension réalisée sur la parcelle n°7), 50 places bus
- Requalification du parking existant
- Acquisition de la parcelle n°7
- Réalisation d'une extension sur la parcelle n°7

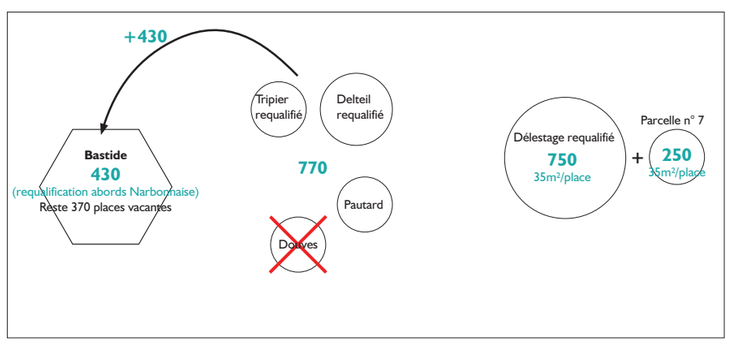

Bilan comptable des stationnements

Aujourd'hui : 2200 places en Narbonnaise en haute et basse saison (out public confondu)

Demain en haute saison :

Entre 2370 et 2570 places (tout public confondu)

- Entre 1840 et 2040 places visiteurs

(1240 places en Narbonnaise et entre 600 et 800 places en Bastide)

- 530 places réservées en Narbonnaise

Demain en basse saison :

1770 places disponibles

- 1420 places visiteurs (Narbonnaise)

- 350 places réservées en Narbonnaise

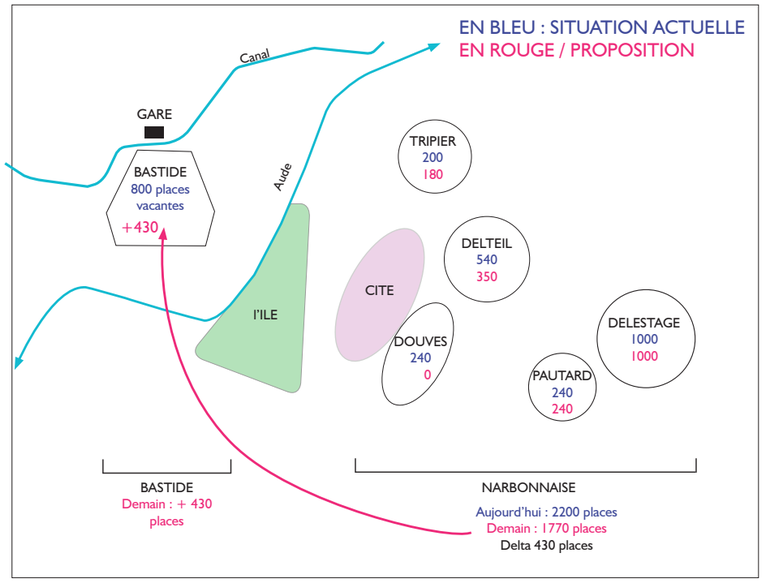

Bilan comptable des stationnements -Schéma-

	Bilan actuel*				Bilan projet				Comparaison bilan actuel/bilan projet haute saison
	Haute saison		Basse saison		Haute saison		Basse saison		
	R	V	R	V	R	V	R	V	
Parking Delteil	540		540		350	0	250	100	-190
Parking Douves	220	0	220	0	0	0	0	0	-220
Parking Délestage	1000		1000		0	1000	0	1000	0
Parking Pautard	240		240		0	240	0	240	0
Parking Tripier	200		200		180	0	100	80	-20
Sous total Narbonnaise	220	1980	220	1980	530	1240	350	1420	-430
Bastide	0	0	0	0	0	800	0	0	+800
Total	220	1980	220	1980	530	2040	350	1420	
Total	2200		2200		2570		1770		+370

* Fonctionnement actuel d'après le document «les flux et les parkings» Syndicat Mixte (26/02/2013)

Créer un accès ouest et optimiser le stationnement en Bastide

Les parkings souterrains et les espaces de stationnement disponibles sur les boulevards de la Bastide offrent un potentiel à exploiter pour la haute saison touristique. Entre 600 et 800 places ne sont pas utilisées dans le secteur de la Bastide en période d'affluence.

La mobilisation d'une partie de ces places, associée à une prise en charge des visiteurs par transport en commun ou navettes spécifiques saisonnières représente donc un enjeu important pour une meilleure répartition de l'offre de stationnement. Ce fonctionnement est également favorable à la découverte de la Bastide et à l'attractivité de ce secteur : les visiteurs sont directement à pied d'œuvre.

Cette optimisation s'accompagne d'une signalétique adaptée depuis les grands axes routiers.

Valoriser la gare et le Canal : support d'intermodalité

De nouveaux stationnements sont prévus à proximité de la gare et du Canal et participent avec d'autres équipements (navette, point relais, connexion aéroport, location vélo, ...) à faire de ce pôle gare un point clef dans le territoire du Grand Site.

Le programme d'actions optimisera les potentialités de ce secteur (espace SERNAM notamment)

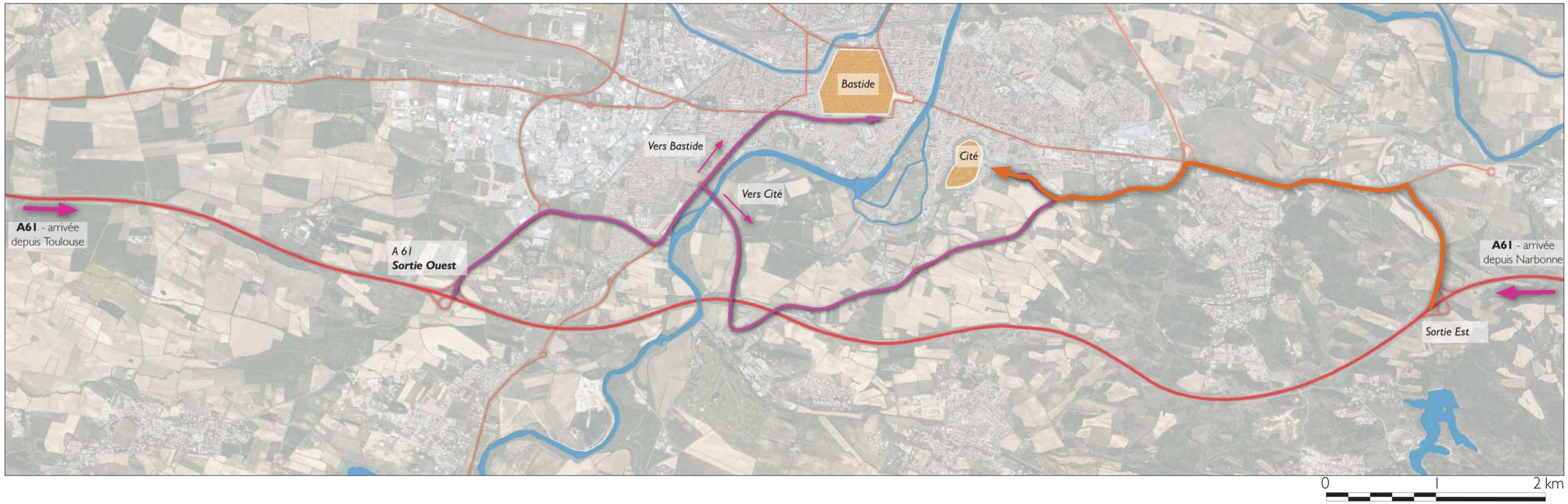

→ Une nouvelle stratégie de gestion des flux

La valorisation d'un accès par l'ouest et la gestion des flux à l'échelle du grand site nécessitent la mise en place d'une gestion centralisée des disponibilités et informations en amont des aires de stationnements (sur l'autoroute et dans la ville). Une politique tarifaire et marketing des parkings devra être associée.
Le déploiement à terme d'un système de transport en commun séquencé ou de navettes spécifiques, assure une connexion supplémentaire efficace entre les différents lieux d'accueil du Grand Site et les entrées de la Cité (Porte Narbonnaise et Porte Aude).

Des arrêts intermédiaires sont prévus sur cette ligne afin d'optimiser la desserte et d'offrir un relais efficace pour les visiteurs (Gare, boulevard de la Bastide, Pont Vieux, Porte Narbonnaise, Parking d'accueil). Le choix des itinéraires adéquats, et la fréquence de rotation des navettes devront faire l'objet d'une étude spécifique. La faisabilité économique, par nature complexe, est indissociable de celle du redéploiement des recettes des parkings.

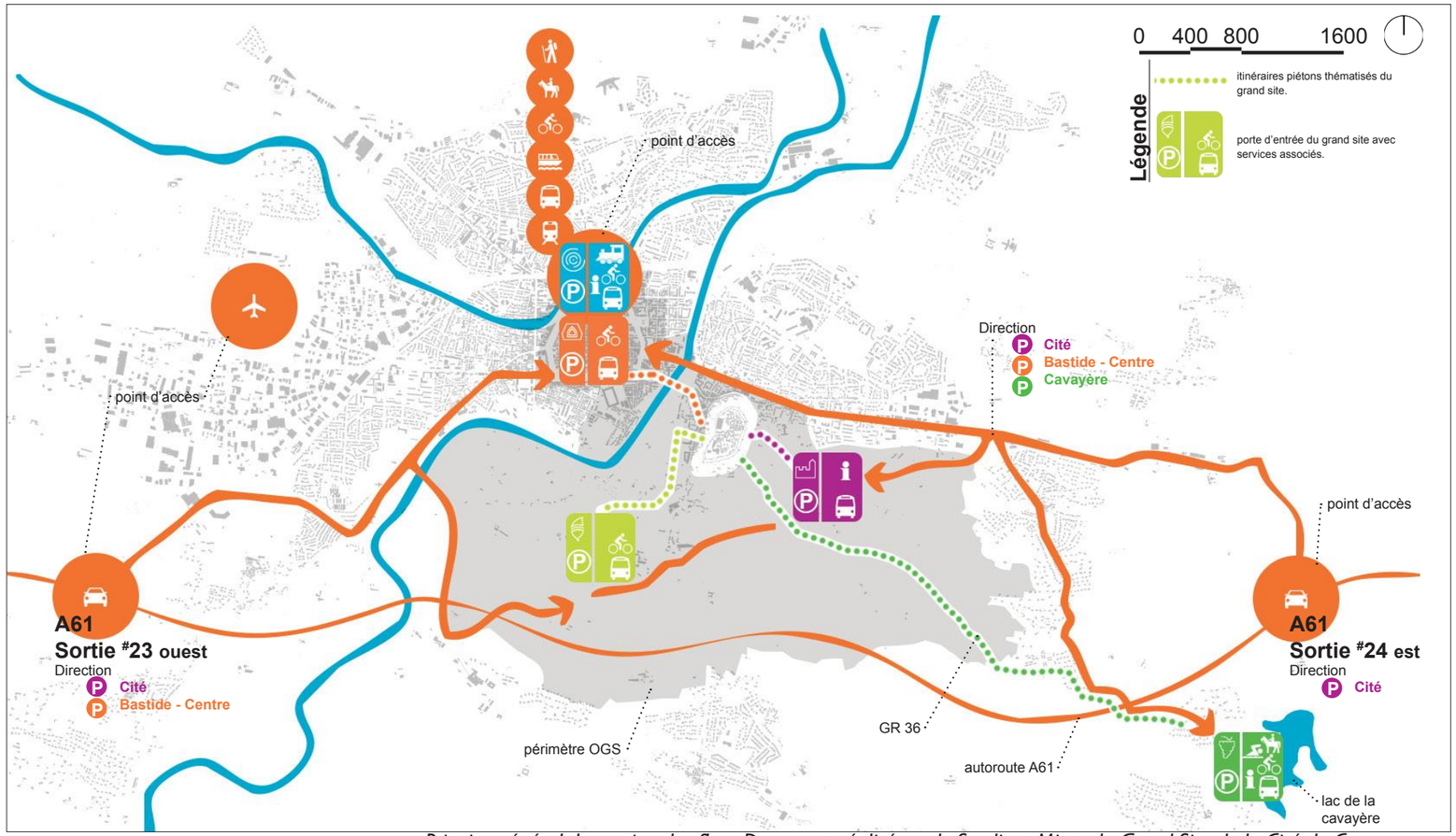

Principe général de gestion des flux -Document réalisé par le Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne-

→ Une organisation d'un réseau de liaisons douces à l'échelle du Grand Site ainsi qu'une valorisation patrimoniale et paysagère

Pour élargir la découverte, encourager les modes alternatifs à la voiture et favoriser la diffusion des visiteurs en modes doux, le plan de fonctionnement préconise une étude spécifique pour aménager un réseau structuré sur les voies existantes et projetées. Ces continuités piétonnes et cyclables offrent un maillage de promenades confortables pour rejoindre la Cité, franchir les dénivelés, longer l'Aude et ses biefs, et relier entre eux l'ensemble des secteurs remarquables du Grand Site : canal, berges d'Aude, Parc naturel urbain de l'Île et du Grand Paysage, vallée de l'Aude amont, vignoble du site classé.

Dans ce cadre, des liaisons douces sont mises en place entre les nouveaux accès du Grand Site à la Cité. Depuis le sud (secteur du camping), une liaison douce suit l'Aude et ses biefs pour distribuer les accès à la Cité, à la Bastide et au Parc naturel urbain : c'est la Promenade de l'Aude qui rejoint le Canal. Des liaisons piétonnes complémentaires au Pont-Vieux sont signalées et aménagées entre le Parc, la Bastide et la Cité : côté Bastide par un accès direct au Portail des Jacobins ; côté Cité par des accès pittoresques valorisés vers la Porte d'Aude à travers le quartier en pente de la Barbacane.

A terme, avec la création du parc de l'île d'autres accès piétons pourraient être créés entre Bastide et Cité (Porte d'Aude).

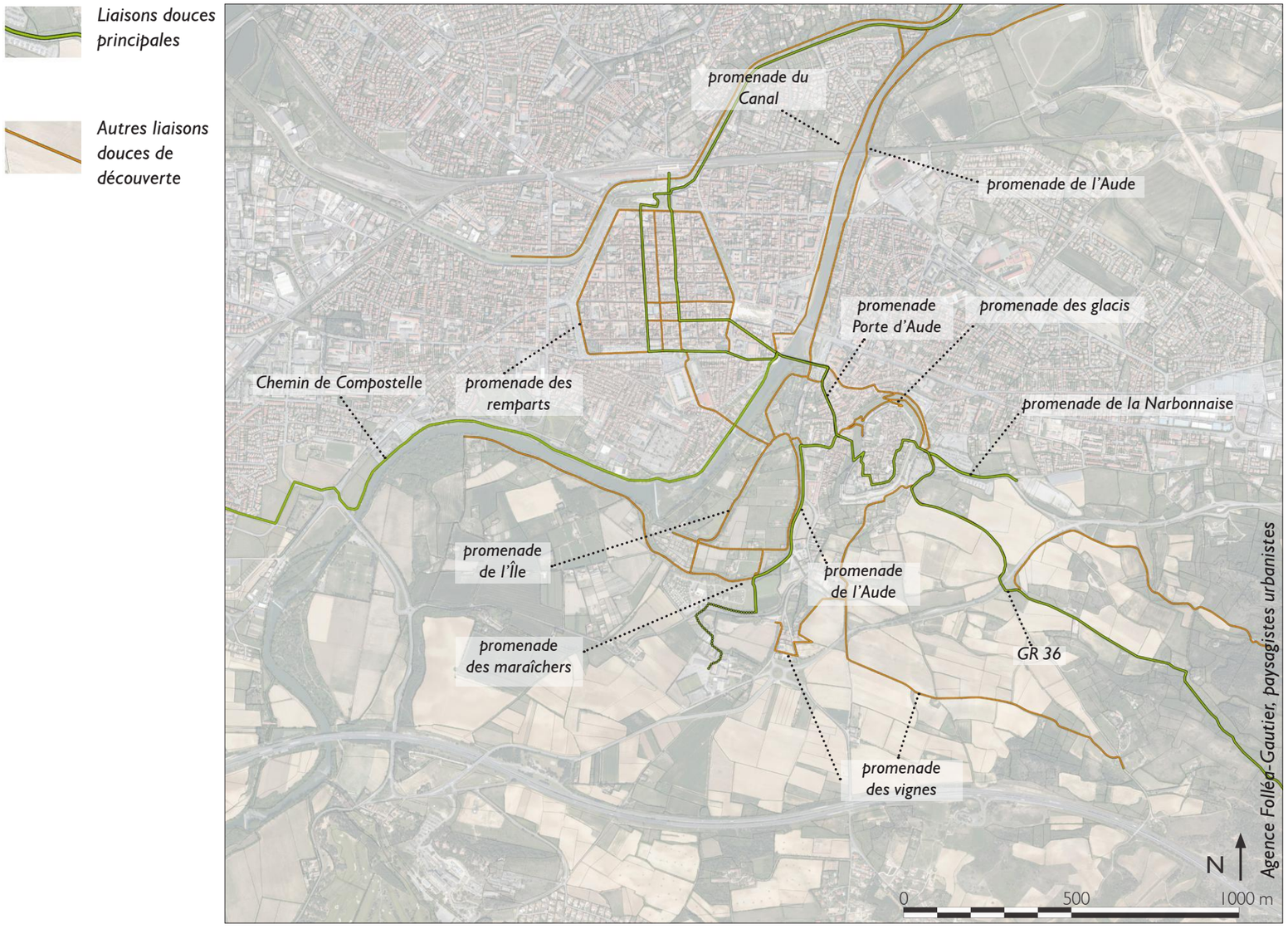

Un réseau de liaisons douces à l'échelle du Grand Site

→Les dispositifs et équipements touristiques dédiés à l'accueil, l'information, l'interprétation sur le territoire du Grand Site

A la requalification de l'accueil en porte Narbonnaise à court terme s'ajoute un jalonnement de dispositifs qui invitent à l'itinérance et devront s'affirmer à long terme :

- **Le jalonnement de signalétique** (directionnel, interprétation, RIS) invite à l'itinérance et renvoie à l'ensemble des sites d'intérêt du bassin carcassonnais : déjà initié par la ville, il doit s'étendre au Grand Site et valoriser l'attrait du territoire élargi.

- Un relais dans le quartier de la Barbacane / Trivalle avec l'animation de la place Saint Gimer et la mobilisation du rez-de-chaussée de l'ancienne manufacture ;

- La place Gambetta, située de façon stratégique à proximité du Pont-Vieux et d'un parking, pourrait accueillir à terme une fonction publique, un relais d'accueil (requalification de la Trésorerie...)

- Des espaces dédiés d'exposition et de commerce valorisant l'artisanat d'art, le terroir et les marques Pays Cathares et Sud de France sur les rez-de-chaussée aujourd'hui désaffectés des rues du quartier du Pont Vieux ;

- Les espaces d'accueil, d'information, d'interprétation

La mutualisation et la répartition équilibrée des fonctions sont recherchées pour permettre aux visiteurs de profiter des attraits du site et capter leur satisfaction qui motivera le prolongement du séjour.

• CIAP – centre d'interprétation. Produits spécifiques pour enfants.

• Dispositif investissant des espaces des douves libérés de leurs voiture, pour la pratique démonstrative à heure fixe en saison d'appareils de guerre (tirs à l'arbalète, …) ou l'accueil d'exposition d'art contemporain dans les lices.

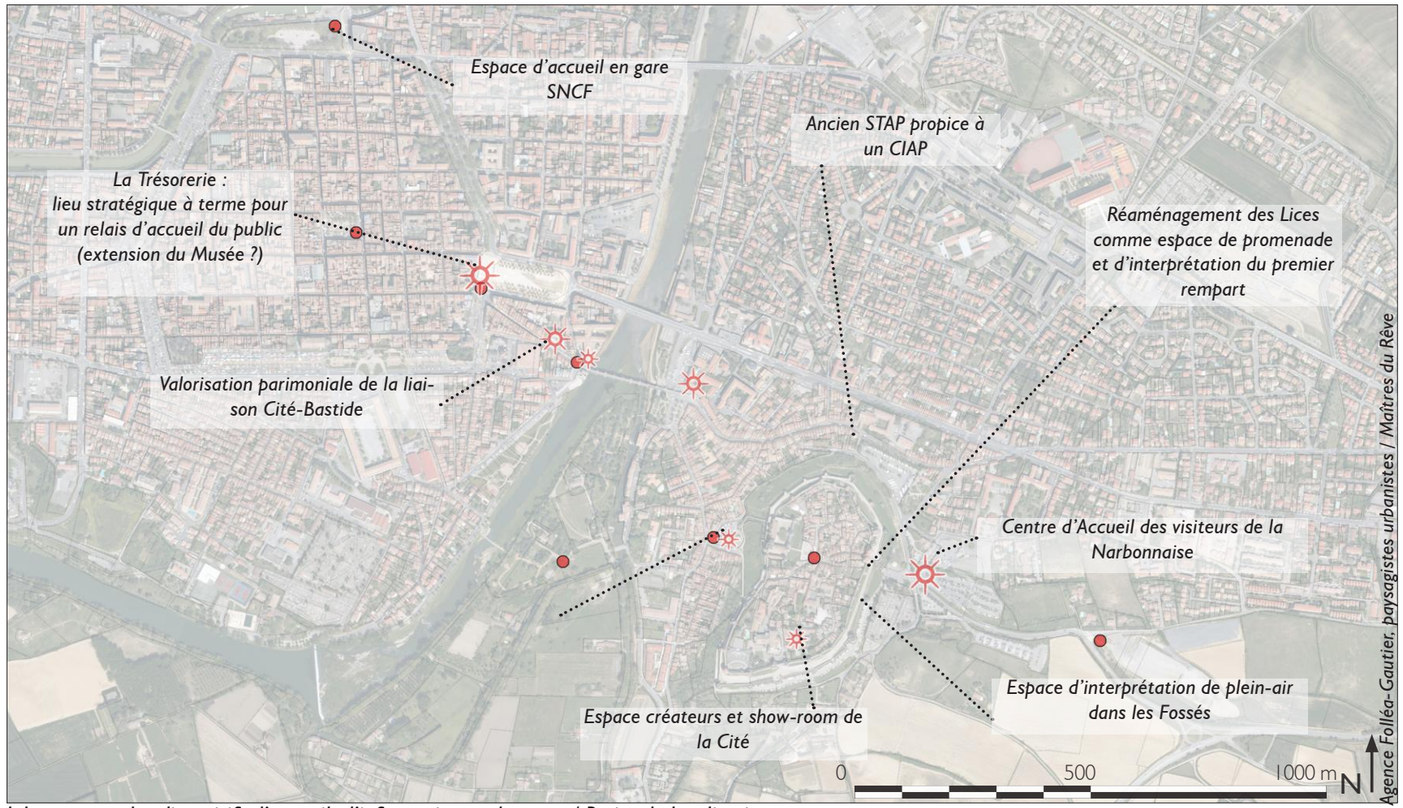

Jalonnement des dispositifs d'accueil, d'information et de vente / Projet de localisation

• Dispositif enrichissant à terme l'évocation du Moyen-Âge de la Cité et ses faubourgs disparus, sur un registre multimédia et d'immersion dans l'image au fil d'un récit, adossé à une dimension marchande identitaire du territoire réalisée par appel à projet, et motivant un arrêt hors des rues marchandes saturées dans un des sites désaffectés d'école municipale.

• La création de parcours d'interprétation et produits de visite innovants (application numérique ludique, circuits visites d'interprétation avec accompagnement numérique embarqué, expositions d'art contemporain type sculptures, … ...) soulignant des espaces et des aspects sousW valorisés jusque là adaptés à l'attente des familles. (les lices, la Porte d'Aude, certains espaces de la Cité, le parcours jusqu'à la Bastide et au Canal, la découverte de l'Ile et du vignoble, du terroir lié au grand paysage...)

Une étude de faisabilité et de programmation sur la gestion de l'accueil touristique clarifiera les besoins et les potentiels entre les équipements d'accueil et d'information

III.3. Pour optimiser les retombées économiques

Pour répondre à cette orientation, six principes sont proposés :

1. Une politique tarifaire des stationnements
2. La montée en gamme des commerces de la Cité et la mise en valeur de produits identitaires (vin, produits agricoles locaux, marque Pays Cathare et Sud de France)
3. La proposition d'offres adaptées au public affaires & familial
4. La montée en puissance de l'événementiel
5. Une politique de communication ciblée en fonction des publics prioritaires

→ Une politique tarifaire des stationnements revue

Cette réorganisation importante du stationnement, axée sur un redéploiement de l'offre à l'échelle du Grand Site, implique d'adopter une politique tarifaire adaptée, nécessitant une étude spécifique. Le visiteur doit être invité à prendre son temps en toute sécurité lors de son excursion, et à prolonger son séjour.

Par ailleurs comme dans tous les grands sites de France, l'organisation et les tarifs invitent à privilégier des stationnements en pic de saison légèrement éloignés des principaux centres d'intérêt avec une garantie que les cheminements permanents ou navettes d'appoint rendues accessibles offrent une valeur ajoutée à la découverte, ce que les points de vue depuis la vallée de l'Aude notamment autorisent.

Enfin,un système de pass sur plusieurs jours incite au séjour.

Tout cela doit être étudié avec pragmatisme et précision car toute modification des tarifs et capacités des parkings actuels remet en question une capacité de financement de la ville dont elle a besoin pour financer les emprunts du parking Gambetta.

Néanmoins, une réelle marge de manoeuvre existe notamment aux yeux des publics étrangers familiers de tarifs beaucoup plus élevés.

→ La montée en gamme des commerces de la Cité et la mise en valeur de produits identitaires (vin, produits agricoles locaux, marque Pays Cathare et Sud de France)

Tirer parti des espaces d'écoles désaffectées pour enrichir et diversifier les parcours par un complément de visite (voir plus loin) adossé à une fonction marchande d'une gamme de produits qui n'existent pas dans la cité actuellement : espaces marchands «design et création» recrutés sur cahier des charges d'appel à projets, par exemple.

→ Une politique territoriale de mise en réseau plus affirmée :

- sur le vin
- sur le patrimoine
- sur des thêmes porteurs

→ La proposition d'offres adaptées au public affaires & public familial

Valoriser le démarchage fort au niveau de l'OT sur la clientèle affaires et son adhésion au club Atout France CFTAR en mobilisant, en fonction des opportunités, un espace pour auditorium de taille moyenne (350/450 places) adapté à la demande de séminaires et petits congrès. Une offre désaisonnalisée, plus adaptée aux familles.

→ La montée en puissance de l'événementiel

Donner une dimension touristique aux manifestations locales : le jardin extraordinaire en projet, les expositions land/art prévues, des initiatives agritouristiques sur l'île – vente directe, marchés spécifiques-...

→ Une politique de communication ciblée en fonction des publics prioritaires

- Renouveler le discours autour de Carcassonne à l'occasion de l'accent mis sur une visite autrement d'une destination que chacun croit connaître et que la montée en puissance du grand site doit révéler.
- Optimiser et qualifier les bases de données clients de visiteurs pour des actions de communication dynamiques vers les publics qui sont déjà venus.